



Assemblée générale

UN LIBRARY

PROVISOIRE

A/42/PV.10

29 septembre 1987

FRANCAIS

Quarante-deuxième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 10e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le jeudi 24 septembre 1987, à 10 heures

Président : M. FLORIN (République démocratique allemande)
puis : M. MOUMIN (Comores)
(Vice-Président)

Allocution de S. E. le Cheikh Amine Gemayel, Président de la République libanaise

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. van den Broek (Pays-Bas)
M. Genscher (République fédérale d'Allemagne)
M. Fischer (République démocratique allemande)
M. Asamoah (Ghana)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 15.

ALLOCUTION DE S. E. LE CHEIKH AMINE GEMAYEL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LIBANAISE

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : L'Assemblée va tout d'abord entendre une allocution prononcée par S. E. le Cheikh Amine Gemayel, Président de la République libanaise.

Le Cheikh Amine Gemayel, Président de la République libanaise, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Cheikh Amine Gemayel, Président de la République libanaise, et de l'inviter à s'adresser à l'Assemblée.

Le Président GEMAYEL (interprétation de l'anglais) : Je voudrais tout d'abord remercier tous les orateurs qui, du haut de cette tribune, ont exprimé leur préoccupation au sujet du Liban et leur attachement à notre pays. J'espère que cette attention accrue manifestée par nos amis de la communauté mondiale sera le présage d'une volonté renouvelée de renverser le cycle de guerre et de destruction qui accable notre pays.

Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre élection à la tête de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale, qui est un hommage rendu par la communauté mondiale à vos qualités personnelles et au rôle joué par votre pays dans les affaires mondiales. Je vous souhaite plein succès dans l'accomplissement de vos nouvelles tâches.

Je saisis également cette occasion pour remercier votre prédécesseur d'avoir si bien dirigé l'an dernier les travaux de l'Assemblée générale, qui a pu aboutir à d'heureux résultats.

La délégation libanaise a étudié avec un grand intérêt le rapport annuel détaillé établi par le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar. L'analyse faite par le Secrétaire général de la situation mondiale et, notamment, de la situation au Moyen-Orient, mérite la reconnaissance de tous ceux qui se soucient de l'avenir de la paix. Je tiens également à adresser des remerciements tout particuliers au Secrétaire général et à ses assistants compétents pour les efforts inlassables

Le Président Gemayel

qu'ils font pour promouvoir l'application des résolutions du Conseil de sécurité sur le Liban. Le succès de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et les engagements pris par les pays contributeurs sont de la plus haute importance pour la paix au Liban et pour la sécurité internationale dans l'ensemble du Moyen-Orient.

Le Président Gemayel

C'est la troisième fois que je m'adresse à l'Assemblée générale. Il y a cinq ans, un mois après mon élection à la présidence du Liban, j'étais venu "porteur du message de confiance" (A/37/PV.35, p. 2). J'espérais que mon pays pourrait s'engager dans ce que j'avais appelé "une aventure audacieuse de paix et de reconstruction" (A/37/PV.35, p. 2). Après tant d'années de guerre j'estimais, au nom de tous les Libanais, unis comme nous étions dans "l'esprit d'entente nationale" (A/37/PV.35, p. 3/5), pouvoir dire à l'Assemblée générale, que nous étions déterminés à mettre fin aux effusions de sang, à la destruction et au désespoir auxquels notre pays était en butte.

Aujourd'hui, force m'est bien d'admettre avec regret, que notre dévouement à la cause de la paix a, hélas, été contrecarré par des forces supérieures. Les autorités libanaises ont été dépassées par une vilaine guerre qui a fait plus de victimes innocentes parmi la population civile que dans les rangs des combattants.

Pendant des siècles, le Liban a été un exemple de coexistence pacifique entre les religions, les races et les cultures qui formaient une société pluraliste, mais harmonieuse, attachée aux idéaux de liberté et de paix. Pris dans le cycle de la violence dans lequel s'est engouffré le Moyen-Orient, nous nous demandons aujourd'hui si ceux qui ont décidé de détruire le Liban n'ont pas, en fin de compte, pour objectif d'anéantir l'expérience et les réalisations du Liban dans le domaine de la bonne intelligence sur le plan humain et politique. On a fait du Liban une terre apparemment condamnée à demeurer un foyer de guerre, d'anarchie et de terreur. Dans un pays qui est lui-même devenu otage, des ressortissants de nations amies se sont vu priver de leur liberté et parfois de leur vie. Ces victimes innocentes ont servi de pions dans une diplomatie de la terreur, leur vie étant utilisée avec cynisme comme châtiment ou récompense.

Nos souffrances ont encore été aggravées par l'assassinat du Premier Ministre Rashid Karame, grand homme d'Etat et homme de paix. Son meurtre est le résultat d'un complot diabolique qui rappelle l'assassinat de mon prédécesseur, le Président Bashir Gemayel, mon frère.

Ajoutant encore à nos maux, la force de caractère de la population civile se voit porter un nouveau coup avec la crise économique qui est en train de détruire le tissu même de notre société. Pour la première fois, le Liban est hanté par le spectre de la famine.

Le Président Gemayel

Je reste résolu, comme je l'étais il y a cinq ans, à poursuivre la lutte du Liban pour la paix et la sauvegarde de notre intégrité territoriale, de notre souveraineté nationale, de notre unité et de notre indépendance.

De nos jours, le réalisme s'impose. Et à ce propos, j'affirme que l'existence même du Liban en tant qu'Etat n'est pas le seul enjeu. L'enjeu, c'est aussi l'aptitude des Nations Unies à empêcher la désintégration d'un Etat Membre. Les circonstances qui ont présidé à la création de cette organisation sont bien connues. Elle a été créée dans le but précis d'empêcher la destruction de membres de la communauté mondiale. Il en a été ainsi, car au lendemain de la seconde guerre mondiale nous avons tous reconnu que la paix et la sécurité étaient indivisibles. Et c'est de cette indivisibilité de la paix que je souhaite parler aujourd'hui.

Qu'il me soit permis d'être plus précis.

Ce n'est un secret pour personne qu'un certain nombre de guerres au Moyen-Orient sont menées à la fois au Liban et à travers ses frontières, par le biais d'un jeu complexe d'intermédiaires. Ces guerres ont entraîné des invasions, des destructions physiques et le démantèlement du Liban.

D'année en année, la communauté internationale nous entend affirmer que la paix au Liban ne doit et ne peut attendre le règlement de tous les autres conflits au Moyen-Orient. Aujourd'hui, il faut absolument que nous allions plus loin en disant que la paix au Moyen-Orient ne peut commencer qu'avec la paix au Liban. Si nous ne restaurons pas l'ordre au Liban, il ne saurait y avoir de paix, où que ce soit dans la région.

Nous avons parfaitement conscience de ce qui est en jeu au Moyen-Orient, depuis la Méditerranée jusqu'au Golfe. Nous savons quels efforts résolus sont faits pour entamer le processus de paix. Nous savons aussi que cette assemblée adopte d'année en année d'innombrables résolutions. Nous avons souscrit à chacune d'entre elles, dans l'intérêt de la paix, de la justice et de la sécurité internationales. Mais nous sommes fermement convaincus que les Nations Unies doivent aborder les conflits du Moyen-Orient comme un tout - et non pas uniquement tel ou tel aspect de la question du Moyen-Orient, mais tous ses aspects. La paix ne peut pas survivre en un endroit si une guerre fait rage ailleurs. N'entretenons pas davantage l'illusion que contenir les conflits aux limites des frontières des nations, c'est résoudre ces conflits. Là encore, le Liban est l'illustration

Le Président Gemayel

typique et particulièrement tragique de ce que je viens de dire. Les trêves et les accords de paix bilatéraux avec Israël ne pourront pas résoudre le problème palestinien tant que le sort des Palestiniens vivant au Liban n'aura pas été déterminé de manière équitable. De même, la guerre de l'Iran au Liban doit être réglée immédiatement si l'on veut que la paix règne dans le Golfe.

J'aimerais maintenant réitérer mon appui à la tenue d'une conférence internationale pour régler la question du Moyen-Orient. L'ordre du jour de la conférence, de même que sa structure, devra être examiné de toute urgence. Le Liban insiste pour être un partenaire à part entière à cette conférence, car le Liban a de graves problèmes à débattre dans la défense de ses intérêts. Nous avons certes la plus grande confiance en la communauté internationale, le Conseil de sécurité en particulier, mais les enjeux sont considérables pour nous, et nous craignons que les considérations régionales dont nous avons tant souffert au fil des années ne nous conduisent à payer pour d'autres le prix de la paix. Depuis trop longtemps nous faisons les frais de guerres qui ne sont pas les nôtres. On ne peut pas se passer du Liban et ce dernier n'est pas négociable.

Le Président Gemayel

En attendant la convocation de cette conférence, le Liban est contraint de recourir une fois encore au Conseil de sécurité. Notre objectif est d'obtenir la mise en oeuvre des nombreuses résolutions qui ont été adoptées depuis 1978.

Nous pensons en particulier aux résolutions 425 (1978) et 426 (1978) de juin 1978. Ces résolutions ont porté création de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, dont les objectifs étaient de confirmer le retrait d'Israël et de créer une zone de paix et de sécurité au Sud-Liban. En outre, la résolution 426 (1978) demande que l'Accord général d'armistice de 1949 soit remis en vigueur. Il ne devrait y avoir aucun prétexte pour la non-application de cette résolution puisque l'accord du Caire avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a maintenant été officiellement abrogé. Par conséquent, il n'y a plus aucune raison de s'opposer à ce que les Nations Unies supervisent les arrangements de sécurité sur la frontière entre le Liban et Israël. De tels arrangements, confiés à une FINUL renforcée, seraient incontestablement une garantie crédible de l'indispensable stabilité.

Comme l'Assemblée le sait, le mandat de la FINUL a été redéfini dans les résolutions 498 (1981) et 501 (1982). Un calendrier des retraits israéliens et un programme commun d'activités entre la FINUL et le Gouvernement libanais ont été demandés dans la résolution 488 (1981) afin de promouvoir

"la restauration de son autorité réelle jusqu'aux frontières internationalement reconnues."

D'autres résolutions doivent être également évoquées, notamment la résolution 436 (1978) d'octobre 1978, qui demande

"à tous ceux qui sont engagés dans les hostilités au Liban de mettre un terme aux actes de violence et d'observer scrupuleusement un cessez-le-feu et une cessation des hostilités immédiats et effectifs, de sorte que la paix intérieure et la réconciliation nationale puissent être rétablies sur la base de la préservation de l'unité, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et de la souveraineté nationale du Liban".

Enfin, les résolutions 508 (1982) et 509 (1982) de juin 1982, de même que la résolution 520 (1982), exigeaient

"le strict respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'unité et de l'indépendance politique du Liban sous l'autorité unique et exclusive du Gouvernement libanais s'exerçant par l'intermédiaire de l'armée libanaise dans tout le Liban".

Le Président Gemayel

En temps voulu, le Conseil de sécurité devrait peut-être se réunir et concevoir les moyens nécessaires à l'application des résolutions pertinentes. L'objectif doit être de garantir le retrait complet des forces israéliennes du Liban et de permettre à l'armée libanaise et aux forces de sécurité interne d'opérer exclusivement dans tout le Liban avec l'aide de la FINUL conformément au mandat de la Force.

Le fait que les résolutions des Nations Unies n'ont pas été appliquées a conduit les Libanais à résister par la force à la poursuite de l'occupation. L'Assemblée générale a elle-même reconnu ce droit. Cependant, nous n'abandonnons pas l'espoir d'obtenir les retraits en lançant un appel à la légitimité internationale.

Les 13 années de guerre auxquelles nous avons survécu témoignent sans aucun doute qu'il n'y ni substitut ni alternative au rôle des institutions légitimes et reconnues. D'où notre détermination d'appuyer notre appel à la légitimité internationale par un consensus interne consolidé concernant notre légitimité constitutionnelle.

En fait, toutes les tentatives faites par le passé pour court-circuiter les forces légitimes et rechercher des arrangements de sécurité interne et externe avec des milices illégales se sont terminées par des échecs tragiques. Les puissances extérieures ont d'ailleurs été confrontées aux mêmes réalités au Liban. Leurs tentatives de traiter avec des forces extérieures aux institutions légales reconnues de l'Etat non seulement ont conduit à des échecs analogues mais ont compliqué davantage leur problème.

Le drame de la puissance d'Etat, de la souveraineté privée de l'exercice de sa pleine autorité, tire à sa fin. La population est de plus en plus lasse des forces sectaires qui ont conduit le Liban au seuil de la partition et de l'annexion. Un Gouvernement central crédible, même s'il est contesté par diverses forces partisans d'une partition ou par ceux qui les inspirent à l'étranger, reste le seul point de ralliement de la vaste majorité des Libanais, quelle que soit la communauté religieuse à laquelle ils appartiennent.

Cette année, la dernière de mon mandat, je suis déterminé à mener à terme une réforme constitutionnelle qui réunifiera les Libanais et nous permettra de sauver notre pays, de garantir notre indépendance et d'exercer notre souveraineté nationale.

Le Président Gemayel

J'en appelle à la communauté internationale, et notamment aux grandes puissances, pour qu'elle aide le Liban à se sortir du jeu d'interférence violent auquel se livrent les combattants. Ce faisant, nous ferions un pas essentiel, avec la conférence internationale, vers la réalisation de la paix au Moyen-Orient. Mon appel à la communauté internationale est tout autant dans l'intérêt de la paix régionale que dans l'intérêt du Liban.

Si mon appel n'est pas entendu, qu'il me soit permis de dire à l'Assemblée quel sera le sort du Liban. Il sera condamné à un désastre économique dont nous connaissons déjà la première phase. La phase suivante donnera sans doute lieu à de violentes perturbations qui transformeront non seulement notre système économique libéral mais également le système politique démocratique sur lequel il repose. Si cela devait se produire, nombre de solutions qui semblent aujourd'hui pertinentes deviendront alors dépassées. L'extrémisme sous toutes formes va alors se développer sur le terrain fertile du désespoir, et l'esprit de modération disparaîtra.

Les exigences d'une partition sectaire, qui sont aujourd'hui des réalités inhérentes à la guerre, s'accroîtront, semant la panique dans le système étatique existant au Moyen-Orient.

L'anarchie, qui ne sera plus maîtrisée par l'espoir de l'ordre et de la stabilité, encouragera le terrorisme et conduira à de nouveaux enlèvements, à de nouvelles prises d'otages, à un éloignement plus grand encore des politiques rationnelles et à l'élargissement du fossé entre le Moyen-Orient et le reste du monde.

Le Président Gemayel

Je n'ai pas présenté cet exposé simplement pour cerner le problème. Je suis ici pour définir un plan d'action que nous devrions adopter tous ensemble. Je n'essaie pas d'internationaliser notre crise, car elle est déjà internationale du fait qu'elle est régionale. Je m'efforce simplement de cerner le problème, de le circonscrire et d'y mettre fin.

Ce plan d'action doit commencer par un programme de réformes organiques et structurelles entamé par le biais du processus constitutionnel. Ainsi, nous répondrons à la conviction croissante selon laquelle aucune solution à notre crise ne peut ni ne doit être recherchée en-dehors du processus constitutionnel d'un système démocratique.

Une constitution réformée doit permettre aux diverses communautés libanaises de participer en partenaires au fonctionnement du gouvernement. Le pouvoir exécutif exercé par le Conseil des Ministres doit être authentiquement représentatif des aspirations de tous et de chacun. Les changements et les besoins de la société libanaise telle qu'elle a évolué doivent trouver le moyen de s'exprimer d'une façon qui nous protège de l'exploitation extérieure de nos affaires nationales. Par le biais d'une redéfinition rigoureuse des pouvoirs et du partage du pouvoir, toute possibilité d'hégémonie d'un groupe sur les autres devrait être éliminée.

Bien que la guerre n'ait pas commencé par un besoin de réforme, je suis convaincu qu'elle ne se terminera pas sans de telles réformes. Un nouveau gouvernement, chargé de cette mission, sera donc formé. Ce gouvernement devra désarmer les milices et diriger des forces armées renforcées et restructurées afin d'étendre son autorité légale sur l'ensemble du territoire.

C'est la mission historique du Liban et un impératif géopolitique que le dialogue entre l'Islam et la chrétienté soit rétabli et intensifié sur notre territoire et au sein de notre peuple, car au Liban, et au Liban seulement, ce dialogue revêt une dimension existentielle, une convivialité qui servira la cause de la compréhension internationale.

L'Islam est aujourd'hui à la croisée des chemins. L'Islam ne devrait pas être interprété exclusivement sous l'angle d'un soi-disant fondamentalisme islamique qui s'exprime par la violence. Il y a une renaissance de l'Islam qui ne peut pas être comprise de façon abstraite, de l'extérieur, ni abordée dans la crainte ou avec la

Le Président Gemayel

flatterie. Au contraire, il faut entretenir des rapports de partenariat authentique dans la vie, dans la culture et au sein du gouvernement. La destinée du Liban est de répondre à ce défi. Notre survie et la paix mondiale dépendront du succès de notre réaction.

Notre principal partenaire dans cette approche devrait être la Syrie, avec qui les relations ont été souvent tendues depuis notre émergence en tant qu'Etats indépendants. Mais il n'y a pas de raison que ces problèmes entre nos deux pays subsistent. Nos relations devraient être normalisées. Le Liban est un pays indépendant et souverain, partie du monde arabe, et la Syrie est notre voisin le plus proche dans la communauté arabe. Aussi les relations entre le Liban et la Syrie ne devraient-elles pas seulement être normales mais devraient avoir une force exceptionnelle et être caractérisées par l'amitié et la coopération, comme il sied entre voisins. Il est dans le meilleur intérêt à la fois du Liban et de la Syrie de restaurer le plus tôt possible ces relations positives.

Les principes d'un accord entre le Liban et la Syrie ont été établis. Dans les limites imposées par sa souveraineté et son indépendance, le Liban est disposé à faire tout son possible pour établir les relations les plus étroites avec la Syrie. Je le dis avec à l'esprit les intérêts les mieux entendus tant du Liban que de la Syrie.

La présence militaire syrienne au Liban depuis 1976 s'est étendue à plus de 60 % de notre territoire, ce qui a donné à la Syrie une influence énorme au Liban, mais n'a pas servi les meilleurs intérêts des deux pays. Par sa politique d'alliance avec des parties et des personnalités libanaises, la Syrie s'est fait des amis, mais aussi des ennemis. La Syrie est certes perçue sur les plans régional et international comme un acteur principal dans les affaires libanaises, mais il a également été établi maintenant qu'il ne peut y avoir de solution syrienne à la question libanaise. Je m'empresse cependant d'ajouter qu'il ne peut pas non plus y avoir de solution à la question du Liban sans la Syrie.

Des accords et des traités spécifiques régissent les relations interarabes; le Liban et la Syrie doivent faire en sorte que ces accords et traités soient respectés à la lettre et notamment en ce qui concerne les intérêts stratégiques et la sécurité des deux pays. Le retrait de l'armée syrienne du Liban se fera, comme il doit se faire, dans le cadre de ces accords.

Le Président Gemayel

De nouvelles relations devraient être développées avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Un Liban renouvelé ne peut se permettre de répéter les erreurs du passé. Le Liban ne tolérera pas sur son territoire de groupes armés quels qu'ils soient. Seuls les organes légitimes de l'Etat ou les forces organisées qui servent au Liban à la demande du Gouvernement libanais seront autorisés à porter les armes. Le Liban est prêt à accepter la présence de l'OLP sur son sol aux fins de promouvoir pacifiquement la cause du peuple palestinien, envers lequel le peuple libanais s'est engagé. Dans le cadre de la Ligue des Etats arabes, le Liban coordonnera des politiques touchant les droits du peuple palestinien. Ces politiques, cependant, ne devraient pas violer la loi et l'ordre de notre pays, pas plus qu'elles ne devraient conduire à une implantation palestinienne au Liban. Des efforts vigoureux exigeant une coopération étroite devront être entrepris aussi bien pour réparer les dommages causés aux relations entre les Libanais et les Palestiniens que pour établir de nouveaux liens durables.

Enfin, les leçons que n'ont pas apprises les Palestiniens ne devraient pas être oubliées par d'autres. L'Iran doit se désengager militairement du Liban. L'image de l'Iran dans la région et dans le monde ne s'est pas améliorée à la suite des politiques poursuivies par ce pays au Liban ou des actes de violence qui y ont été perpétrés par ses partisans. En fait, les actes de l'Iran et le désaveu persistant de la résolution 425 (1978) et d'autres résolutions du Conseil de sécurité ne feront que menacer plus encore les Libanais au sud.

Tous les Iraniens qui sont au Liban en vertu de la mission idéologique et militaire que l'Iran s'est attribuée dans mon pays et sans la permission du Gouvernement libanais devraient quitter le pays dès que possible. Cependant, l'Iran a des liens religieux, culturels et commerciaux importants avec le Liban et ces liens peuvent être encouragés et renforcés par des accords entre les deux pays, conformément aux normes de coopération établies entre Etats indépendants et pacifiques.

Le Président Gemayel

Si j'ai fait une digression à propos de ce qui semble être des affaires strictement internes, c'est parce que, comme je l'ai dit tout à l'heure, la paix au Liban ne peut être obtenue que par une rencontre entre le national et l'international.

Les Libanais n'ont pas été libres de choisir entre la guerre et la paix. Si l'on veut protéger la paix et la sécurité internationales contre les conséquences du chaos, de la violence et de la terreur continus au Liban, la communauté mondiale doit faire en sorte que les Libanais puissent choisir en toute liberté. Je voudrais également répéter ma ferme conviction que la paix au Moyen-Orient est indivisible et que la paix au Liban doit être un commencement et non une fin.

A tous ceux, amis ou ennemis, qui s'imaginent que la désintégration du Liban est la solution à leurs problèmes, qu'il me soit permis de dire que la disparition ou le démembrement du Liban engendreront davantage encore de problèmes, de tragédies et une violence accrue.

Autrefois, mon pays s'enorgueillissait d'être un havre de paix, un lien entre diverses cultures. Aujourd'hui, c'est un havre de terreur, un lien entre des guerres. Mais il demeure mon pays et aucun sacrifice ne saurait être trop grand pour sa défense.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République libanaise de l'importante déclaration qu'il vient de prononcer.

Le Cheikh Amine Gemayel, Président de la République libanaise, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. van den BROEK (Pays-Bas) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis de m'associer aux autres délégations et de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je suis certain que votre expérience et votre sagesse vous permettront de guider efficacement nos travaux tout au long des mois difficiles qui nous attendent.

Mon ami et collègue, M. Ellemann Jensen, Ministre des affaires étrangères du Danemark, s'adressant à l'Assemblée au début de la semaine, a fait état des vues des Douze sur certains problèmes internationaux importants auxquels le monde est

M. van den Broek (Pays-Bas)

actuellement confronté. Les Pays-Bas partagent entièrement les vues qu'il a exposées à cette occasion.

Nous notons avec satisfaction la nette amélioration du climat international. Comme plusieurs orateurs qui nous ont précédés, nous nous félicitons chaleureusement de l'accord de principe intervenu la semaine dernière à Washington entre le Secrétaire d'Etat Shultz et le Ministre des affaires étrangères Chevardnadze sur la complète élimination des forces nucléaires intermédiaires à plus courte et à plus longue portée. Ce résultat important est de bon augure non seulement pour les relations entre l'Est et l'Ouest mais pour la communauté mondiale tout entière.

Une tendance se fait jour en ce moment à l'Organisation, à savoir que les Etats Membres sont de plus en plus conscients des limites et des possibilités de la coopération internationale. Le Nord et le Sud semblent de plus en plus disposés à s'écouter l'un l'autre et à rechercher un accommodement réciproque et des progrès concrets, comme on a pu le constater clairement lors de la septième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui a eu lieu récemment. On voit se dessiner un nouveau sens de réalisme, ou - comme certains préfèrent l'appeler - d'idéalisme pragmatique, ce qui me donne le sentiment que, petit à petit, le temps de la polarisation disparaîtra. Il faut espérer que cette tendance persistera.

De ce fait, les perspectives d'un rehaussement de l'utilité des Nations Unies semblent très favorables. Comme cela a été souligné fort justement dans un rapport qui incite à la réflexion et récemment publié par l'Association des Etats-Unis d'Amérique auprès des Nations Unies, il faut procéder au sein des Nations Unies, dans le cadre de la Charte, à une définition plus précise de leurs objectifs, à un déploiement plus efficace de leurs moyens et à une revitalisation de leur mandat. Somme toute, l'un des problèmes essentiels auxquels l'Organisation doit faire face provient de ce que ses programmes sont vagues et souvent trop ambitieux et de ce que les possibilités dont elle dispose pour les mettre en oeuvre sont limitées. C'est pourquoi je partage entièrement l'opinion exprimée par le Secrétaire général dans son rapport annuel, à savoir que le pragmatisme et la vision peuvent aller de pair, mais

"qu'à défendre une conception du monde sans se donner les moyens réalistes de la traduire dans les faits, on s'expose à la désillusion et au cynisme."

(A/42/1, p. 19)

M. van den Broek (Pays-Bas)

Il est frappant de voir comment les Nations Unies réaffirment le rôle qui leur a été dévolu dans la Charte, aussi bien dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales que dans les questions résultant de l'interdépendance croissante. J'aimerais faire part à l'Assemblée de certaines réflexions à propos de chacun de ces deux domaines, .

Le Conseil de sécurité s'est vu confier par la Charte la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. D'une part, nous reconnaissons pleinement la valeur des accords régionaux et des initiatives qui sont prises pour prévenir et limiter les conflits dans différentes parties du monde. Un exemple récent en est l'accord qui a été signé au début d'août à Guatemala, au cours de la Conférence au sommet sur l'Amérique centrale, et qui a été accueilli chaleureusement par les Pays-Bas. Nous espérons que son application sera appuyée et encouragée par tous. D'autre part, nous constatons que les Nations Unies sont devenues un protagoniste clef dans la recherche de solutions viables dans la guerre entre l'Iran et l'Iraq, l'occupation de l'Afghanistan, le conflit arabo-israélien, et la situation très difficile qui règne au Liban, au Sahara occidental, à Chypre, au Kampuchea et en Afrique australe. Cela indique clairement le rôle utile que cette organisation internationale peut jouer, grâce, en particulier, à la participation active du Conseil de sécurité et du Secrétaire général.

L'adoption par consensus de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité en a témoigné, et l'esprit d'harmonie qui a régné parmi les membres du Conseil de sécurité aurait été inconcevable il y a seulement deux ans. Mais il faudrait conserver l'élan ainsi créé et appliquer immédiatement et entièrement la résolution. Il faut espérer que les parties en cause feront preuve de la modération nécessaire pour éviter l'escalade et l'expansion du conflit. Nous nous engageons à appuyer les efforts inlassables que déploie le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, pour mettre un terme à ce conflit tragique. Certes, on a de bonnes raisons de se poser des questions sur les origines de la guerre et sur la culpabilité, mais cela ne modifie en rien la claire injonction contenue dans la résolution : les hostilités doivent cesser. Insister pour que se termine cette guerre qui a provoqué tant de souffrances humaines et de dévastation ne peut être considéré comme une prise de position dans le conflit. Nous voulons entretenir de bonnes relations avec les deux parties. Notre insistance résulte de l'obligation qui nous incombe en vertu de la Charte de respecter l'autorité du Conseil de sécurité.

M. van den Broek (Pays-Bas)

Pendant des siècles, la liberté de navigation dans les eaux internationales a été l'un des principes fondamentaux du droit international. Dès le XVII^e siècle, dans son traité Mare liberum, Hugo Grotius, savant hollandais, homme politique et diplomate, consacre ses remarquables talents intellectuels à ce principe juridique relatif à la haute mer. Pour les Pays-Bas, par tradition nation maritime, la liberté de la navigation est essentielle, et elle doit être respectée également dans les eaux du Golfe. Les Nations Unies et leurs Etats Membres devraient, à notre avis, faire en sorte que ce principe maintenant universellement accepté soit respecté. Les Pays-Bas ont clairement indiqué qu'ils souhaitaient que les Nations Unies assument la responsabilité de la protection de la navigation internationale dans le Golfe, et mon pays est disposé à contribuer à une opération des Nations Unies à cette fin si elle devait avoir lieu. Entre-temps, étant donné que la menace à la liberté de navigation persiste, après avoir consulté leurs partenaires de l'Union européenne occidentale, les Pays-Bas ont décidé de participer aux efforts tentés pour empêcher le mouillage de mines dans les eaux du Golfe. Tout le monde en bénéficiera. Mais il ne faut surtout pas penser que ces efforts peuvent remplacer une application rapide et complète de la résolution 598 (1987).

Les efforts faits par les Nations Unies pour mettre un terme à la guerre entre l'Iran et l'Iraq ont une fois de plus illustré qu'il était indispensable d'améliorer le mécanisme d'établissement des faits, qui pourrait grandement contribuer à renforcer le rôle du Secrétaire général dans l'accomplissement de ses responsabilités à l'égard du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il est à notre avis particulièrement souhaitable que le Secrétaire général dispose des moyens voulus pour accroître la capacité d'alerte rapide de l'Organisation.

Nous le félicitons chaleureusement de ses efforts, ainsi que de ceux de son représentant spécial, pour mettre un terme à l'occupation soviétique de l'Afghanistan. Il a suffi d'une semaine pour envahir ce pays. Au terme de près de huit ans d'occupation, le moment est venu pour toutes les troupes soviétiques de se retirer rapidement et inconditionnellement, condition préalable indispensable à un règlement durable et pacifique.

Le Kampuchea, lui aussi, continue de souffrir de l'occupation étrangère. Nous n'avons jamais fermé les yeux sur les atrocités qui ont été commises dans ce pays par le passé, mais elles ne sauraient en aucun cas justifier le maintien de l'occupation de ce pays par les troupes vietnamiennes.

M. van den Broek (Pays-Bas)

Pour en revenir à l'amélioration du climat dans les relations Est-Ouest dont nous nous félicitons tant, la recherche de nouvelles approches en Union soviétique et dans les pays de l'Europe de l'Est ouvre des possibilités de dialogue plus fructueux. Nous devrions pleinement saisir ces occasions qui s'offrent actuellement.

Après des années d'impasse virtuelle dans les négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, des résultats concrets semblent désormais enfin être à notre portée. L'accord de principe, que j'ai mentionné auparavant, sur la conclusion d'un traité sur les forces nucléaires intermédiaires à plus longue et plus courte portée semble ouvrir la voie à ce qui pourrait bien être un progrès décisif d'une envergure historique. Ce sera la première fois dans l'ère nucléaire que toute une catégorie d'armes nucléaires, y compris certaines des plus modernes, seront abolies.

Nous espérons également qu'un accord rapide dans ce domaine aura des effets positifs sur les efforts qui sont faits pour limiter les armes stratégiques, ouvrant ainsi la voie aux coupures de 50 % qui ont déjà été convenues en principe entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Parallèlement à ces réductions substantielles dans les armes nucléaires, il devrait être possible de réduire les essais nucléaires de façon à avancer, par étape, vers une interdiction totale des essais nucléaires. Nous nous félicitons de la décision des Etats-Unis et de l'Union soviétique de reprendre les négociations sur cette question essentielle.

Toute cette évolution, inconcevable il y a un an encore, montre que l'espérance et le réalisme ne sont pas incompatibles.

Le réalisme s'impose également dans d'autres domaines. Plus on avance dans la voie des réductions des armes nucléaires, plus il devient urgent de s'occuper du déséquilibre qui existe dans les armes classiques en Europe. Là encore, la stabilité est nécessaire, ce qui requiert l'élimination d'asymétries et la réduction du risque d'attaques par surprise. C'est la raison pour laquelle les 16 pays de l'Alliance de l'Atlantique nord ont proposé de nouvelles négociations pour parvenir à un équilibre stable, à un niveau inférieur, dans le domaine des armes classiques dans la région s'étendant de l'Atlantique à l'Oural.

S'il est évident que certaines catégories d'armes peuvent être traitées avec le plus d'efficacité dans un contexte bilatéral ou régional, il en est d'autres qui exigent une approche globale et multilatérale. Les armes chimiques en sont un

M. van den Broek (Pays-Bas)

exemple. L'interdiction des armes chimiques occupe un rang prioritaire dans l'ordre du jour de la Conférence du désarmement, et c'est parfaitement justifié. L'urgence d'une telle interdiction est rendue encore plus évidente par la prolifération actuelle et potentielle de ces armes. Mon pays continuera de participer activement aux négociations de Genève, où des questions complexes de vérification restent encore à résoudre.

M. van den Broek (Pays-Bas)

Passant maintenant aux efforts de désarmement et de contrôle des armements en cours, nous notons un bond formidable dû à l'acceptation croissante de la nécessité d'une vérification efficace, y compris une inspection sur place. Là encore, après une impasse prolongée, nous constatons une approche plus constructive.

Nous espérons qu'à la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, on cherchera avant tout à réaliser des progrès tangibles, en évitant les desseins grandioses et peut-être excessivement ambitieux du passé.

Les accords sur le contrôle des armements sont essentiels pour l'instauration de meilleures relations entre l'Est et l'Ouest. Mais d'autres éléments sont tout aussi importants. Une véritable détente en Europe, en effet, n'est possible que si les droits de l'homme font l'objet d'un plus grand respect dans les pays où ils ont été longtemps négligés. L'Acte final d'Helsinki, signé par 35 nations, énonce clairement que le respect des droits de l'homme est :

"un facteur essentiel de la paix, de la justice et du bien-être nécessaires pour assurer le développement de relations amicales et de la coopération entre ... tous les Etats."

Par conséquent, à la réunion de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, on traite non seulement des aspects militaires de la sécurité mais aussi des droits de l'homme et des contacts entre les peuples au-delà des lignes de division. A Vienne, mon gouvernement, avec ses partenaires, a proposé un mécanisme consultatif destiné à garantir un plus grand respect des droits de l'homme universellement reconnus et acceptés. Il importe, à notre avis, que les pays européens participants puissent se réunir chaque fois que l'un d'entre eux s'inquiète sérieusement du respect de ces droits et estime que des consultations sont nécessaires.

Le respect des droits de l'homme est un principe universel qui doit être appliqué dans le monde entier. Nous apprécions hautement la contribution des Nations Unies à la cause des droits de l'homme. Nous sommes fermement convaincus que le caractère universel de ces droits transcende les frontières de la souveraineté nationale; on ne doit pas, à notre avis, considérer l'intérêt qu'on peut attacher aux violations de ces droits comme une ingérence dans les affaires intérieures. Les droits de l'homme universellement acceptés s'appliquent, de par leur nature même, à tout individu, quel que soit le pays où il vit. La diversité

M. van den Broek (Pays-Bas)

politique, socio-économique et culturelle n'affecte pas leur validité. En fait, cette diversité elle-même augmente la nécessité de normes communes.

Etablir des normes communes, c'est, bien entendu, ce qu'ont fait les Nations Unies et leurs Membres. Mais, à notre avis, cela ne suffit pas. Par conséquent, les Pays-Bas feront tout leur possible pour contribuer à renforcer les mécanismes prévus pour leur application. A cet égard, je tiens à mentionner notamment le système unique de rapporteurs de la Commission des droits de l'homme. Cependant, nous espérons que les difficultés financières actuelles que connaissent les Nations Unies ne réduiront pas l'efficacité des programmes en matière de droits de l'homme. On devrait éviter de nouvelles coupes budgétaires dans ces programmes.

Puisque je parle des droits de l'homme, qu'il me soit permis de dire en conclusion qu'on ne peut concevoir les droits de l'homme indépendamment de la démocratie. C'est pourquoi nous nous réjouissons de la restauration de la démocratie dans certains pays d'Amérique latine et des Antilles, ainsi qu'aux Philippines. Nous devons faire tout notre possible pour garantir que la démocratie sera fermement implantée dans ces pays et que ces exemples serviront d'inspiration à d'autres.

La communauté mondiale reste préoccupée par la situation en Afrique australe. L'indépendance de la Namibie se fait trop attendre. Rien ne saurait justifier qu'on retarde le jour où le peuple namibien pourra assumer lui-même son avenir. La résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité doit être mise en oeuvre.

En Afrique du Sud, chaque jour qui passe sans qu'apparaissent les signes évidents d'un changement fondamental ajoute au sentiment de frustration, de désespoir et d'amertume que ressentent les victimes de la discrimination. Mais cela ne signifie pas, à notre avis, que nous devons renoncer à tout espoir de voir émerger une Afrique du Sud nouvelle. Le changement s'avérera inévitable, mais la voie du changement sera-t-elle marquée par la violence et les effusions de sang ou par des négociations rendues possibles par des initiatives audacieuses qui devront instaurer la confiance nécessaire qui fait défaut aujourd'hui? Qu'en est-il de la volonté manifestée auparavant par le Gouvernement sud-africain d'entamer un large dialogue avec les représentants de tous les secteurs de la population sud-africaine? Comment pourrait-on y croire alors que Nelson Mandela et ses compagnons sont encore emprisonnés et que des groupements politiques d'envergure sont encore interdits?

M. van den Broek (Pays-Bas)

Des pressions politiques et économiques de la part de la communauté internationale s'imposent tant que la liberté politique reste le privilège d'une minorité dominante. Cependant, notre appel à la justice et l'indignation profonde qu'éveille en nous le système de l'apartheid ne doivent pas se manifester uniquement par des condamnations, des pressions politiques et des sanctions.

Ne devrions-nous pas également essayer de réfléchir à ce qui se passera après l'apartheid? Comme peut-on instaurer une société dans laquelle tous les Sud-Africains, indépendamment de leur race, de leur croyance et de leurs convictions politiques pourront vivre dans la paix et l'harmonie et jouir de droits égaux? Manifestement, c'est aux Sud-Africains eux-mêmes qu'il revient de déterminer la forme exacte que devra prendre le nouvel ordre constitutionnel; ce n'est pas au monde extérieur d'en dessiner le schéma. Mais nous pouvons essayer d'encourager et de faciliter un dialogue national entre Sud-Africains. A notre avis, la formulation d'un certain nombre de principes généralement acceptés pourrait s'avérer utile en l'occurrence.

Ce qui est en jeu dans ces négociations, ce n'est pas seulement l'élimination de l'apartheid; c'est aussi son remplacement par un ordre constitutionnel qui consacre les principes fondamentaux de liberté et de démocratie pluraliste et qui prenne en considération la diversité du peuple sud-africain. De toute évidence, les aspirations politiques légitimes de la majorité doivent être respectées. Mais ne serait-il pas juste également d'envisager les mesures qui pourraient être prises pour que chaque Sud-Africain puisse se tourner vers l'avenir avec confiance et avec la certitude qu'il aura son mot à dire dans les décisions qui le touchent? Il semble approprié de rappeler ici que le Groupe des sages du Commonwealth a parlé de la nécessité de "sauvegardes et de garanties adéquates et appropriées pour les minorités" ainsi que d'une "approche authentique au partage du pouvoir".

M. van den Broek (Pays-Bas)

Pour trouver une solution juste et durable, on peut envisager un certain nombre de principes qui semblent fondamentaux comme, par exemple, le droit de vote pour tous, une Afrique du Sud géographiquement unie, un système politique démocratique et pluraliste, assorti d'une participation adéquate de la minorité, le respect des droits de l'homme, la protection des minorités et l'autorité de la loi garantie par un pouvoir judiciaire indépendant. Ces principes sont étroitement liés entre eux et, par conséquent, se renforcent l'un l'autre.

La raison d'être de l'Organisation des Nations Unies ne tient pas seulement aux questions de paix, de sécurité et de droits de l'homme que je viens de mentionner. Elle tient également aux défis représentés par l'interdépendance globale, qui doivent préoccuper au même titre notre organisation.

La vie sur notre planète est fragile; elle est menacée par bien des dangers. Beaucoup de pays en développement sont particulièrement vulnérables, car ils doivent faire face à l'accumulation de problèmes tels qu'une population croissante, une dette excessive et une base de ressources en détérioration. Comme l'indique si bien le titre du rapport de la Commission Brundtland, ce qui est en jeu c'est réellement "Notre avenir à tous".

Les Nations Unies ont toujours joué un rôle directeur dans la sensibilisation aux questions mondiales. A cet égard, l'expérience a montré qu'il y a beaucoup de domaines dans lesquels l'Organisation peut jouer le rôle de catalyseur. Le SIDA, la prolifération des drogues, les catastrophes naturelles et les menaces contre l'environnement, toutes ces questions peuvent profiter d'une approche pleinement internationale.

Le terrorisme avec son cortège de victimes innocentes, est intolérable pour la communauté mondiale. Quels que soient les motifs qui l'animent, toutes les nations doivent le condamner sans équivoque.

Nous nous félicitons du résultat de la Conférence des Nations Unies sur l'abus des stupéfiants et leur trafic illicite qui s'est tenue cette année à Vienne. Ce résultat a été rendu possible par l'esprit de coopération dont ont fait preuve tous les participants.

Le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la promotion du développement revêt une importance particulière. Les Pays-Bas ont toujours préconisé une meilleure coordination des activités au sein du système des Nations Unies et appuient fermement le programme des Nations Unies pour le développement. En 1988,

M. van den Broek (Pays-Bas)

mon pays contribuera une fois encore pour environ 1 % de son produit national brut, soit plus de 2 milliards de dollars américains, à l'aide publique au développement. Un effort spécial sera fait dans un certain nombre de pays d'Amérique centrale et dans la région des Andes, qui devrait contribuer à renforcer le processus de démocratisation.

Il est un autre rôle essentiel qui revient à l'Organisation des Nations Unies, je veux parler du renforcement de la règle du droit. Le cadre juridique international existant devrait être consolidé. Nous aimerions qu'un plus grand nombre de différends soient soumis à la juridiction obligatoire de la Cour internationale de Justice. Nos efforts communs pour promouvoir le développement du droit international ne sont pas restés sans succès. J'en veux pour preuve le droit de la mer. Nous espérons que la conclusion récente de l'accord relatif aux revendications en matière d'exploitation de fonds marins qui se chevauchent contribuera à l'instauration d'un régime universellement acceptable dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général pour reconnaître l'importance d'un tel accord, qui s'est appuyé sur une évaluation réaliste des intérêts communs. Mon pays a d'ailleurs participé activement à la conclusion de ce traité.

Dans le monde interdépendant que nous connaissons aujourd'hui, il est de notre intérêt commun, et c'est également notre tâche commune, de faire en sorte que l'Organisation puisse fonctionner. Le respect du principe de l'universalité est une des conditions nécessaires à cette fin. Cela signifie que l'Organisation doit être ouverte à tous les Etats. Nous espérons par conséquent que la République de Corée sera représentée sous peu dans cette enceinte.

Il en faut cependant davantage pour que l'ONU puisse fonctionner. L'universalité ne suffit pas. Nous sommes encouragés par la tendance qui se fait jour pour réformer les Nations Unies. L'efficacité de l'Organisation a été accrue dans le domaine économique et social. Des propositions intéressantes ont été avancées dans une commission spéciale relevant du Conseil économique et social. Il ne faut cependant pas rendre les solutions tributaires d'un règlement de la crise financière des Nations Unies. Une organisation efficace constitue une fin en soi, qu'il convient de poursuivre énergiquement, indépendamment de la situation financière que connaît l'ONU.

M. van den Broek (Pays-Bas)

Je voudrais présenter une dernière observation. On a dit que, dans le domaine de la politique étrangère, il y avait deux types de problème : ceux qui se résolvent tout seuls, et ceux qui n'ont pas de solution. L'ONU a prouvé qu'il n'en était pas ainsi. Dans bien des cas, elle a trouvé des solutions là où cela semblait impossible. Elle a réussi à trouver des solutions lorsque les parties en cause ne voyaient aucun moyen de sortir de l'impasse. Je suis convaincu que l'ONU est un outil indispensable pour forger l'unité lorsque les parties sont séparées. Les Pays-Bas participeront activement à cet effort commun.

M. GENSCHER (République fédérale d'Allemagne) (parle en allemand; interprétation d'un texte anglais fourni par la délégation) : Monsieur le Président, je vous félicite très sincèrement de votre élection à ce poste très élevé de responsabilités qui est le vôtre et je vous souhaite chance et succès dans l'accomplissement de votre mission.

Dans le même temps, je veux adresser mes remerciements au Ministre des affaires étrangères, M. Choudhury, qui a dirigé avec sagesse et succès les travaux de la quarante et unième session de l'Assemblée générale qui s'est achevée il y a quelques jours.

Je saisis également l'occasion qui m'est donnée de remercier très cordialement le Secrétaire général, pour les efforts inlassables qu'il déploie au nom et au service de notre organisation. Son dernier rapport nous donne des raisons d'être confiants en même temps qu'il nous offre des perspectives d'avenir. Comme par le passé, il peut compter sur notre appui sans réserve.

La principale mission des Nations Unies est de maintenir et de sauvegarder la paix. Au moment où commence cette session de l'Assemblée générale, nous sommes les témoins de signes prometteurs en vue de nouvelles conceptions dans les relations Est-Ouest et dans le domaine du désarmement. Cependant, le monde reste sous le signe de la guerre; guerre entre les pays au cours desquelles les hommes souffrent et meurent, guerre entre les hommes; en effet, partout où les droits de l'homme sont violés, une guerre est livrée contre l'homme. Le terrorisme mondial mène sous toutes les formes sa guerre contre l'ordre. Des maladies mortelles mènent leur guerre contre la vie. L'humanité mène sa guerre contre la nature. Et que sont la faim et la pauvreté dont sont accablés de nombreux pays sinon le résultat de la guerre contre la dignité humaine, fruit des échecs au Nord comme au Sud?

M. Genscher (RFA)

En dernière analyse c'est toujours l'homme qui présente une menace pour l'homme. Nos enfants ne sont pas responsables de la situation mondiale, mais ce sont ceux qui souffrent le plus. Ils comptent sur nous pour leur offrir un monde débarrassé des guerres, des expulsions, de la peur, de la faim et de la maladie. Dans le monde entier, les parents aiment leurs enfants. Mais aux Nations Unies, faisons-nous vraiment ce qu'il faut pour protéger les droits et l'avenir de nos enfants? Nous voulons laisser à nos enfants un monde meilleur, un monde dans lequel la dignité humaine et la justice sociale seraient garanties, un monde dans lequel la paix règne, et dans lequel les fondements naturels de la vie seraient protégés et entretenus. Mais nous devons par dessus tout lutter contre la guerre, aussi bien en nous-mêmes qu'à l'extérieur. La paix commence en nous-mêmes; elle commence dans notre for intérieur, par le respect de nos voisins, par le sens de nos responsabilités vis-à-vis de lui et vis-à-vis de tous ceux qui nous suivront. Aux stratégies de guerre doivent se substituer des stratégies de paix. Nous voulons la paix dans un sens large. Si nous échouons dans notre mission, aucun d'entre nous ne survivra. Aussi la tâche capitale, aujourd'hui, est-elle de garantir la survie de l'humanité. L'humanité est devenue aujourd'hui une communauté en quête de sa survie. Personne ne peut se dérober à la destinée commune. Une guerre nucléaire nous détruirait tous.

Les rivières, les océans et le sol pollués, la désertification, les forêts qui se meurent, en particulier les forêts tropicales, cette ouverture qui se creuse dans la couche d'ozone sont autant de problèmes qui nous affectent et nous concernent tous.

Il y a quelques semaines, la population mondiale atteignait le chiffre de 5 milliards d'habitants. Si la tendance démographique actuelle persiste, la communauté mondiale comptera plus de 6 milliards d'habitants à la fin du siècle et plus de 10 milliards en 2050.

Nos enfants verront ce jour. Si nous n'agissons pas, du fait même de la croissance démographique, les problèmes s'aggraveront et finiront par échapper à notre contrôle. C'est maintenant qu'il faut s'engager sur la bonne voie. C'est la responsabilité qui incombe à toute civilisation, toute religion, toute idéologie, tout système politique et social. Notre mission doit donc être de lutter contre les guerres qui menacent l'humanité de toutes parts. La paix que nous recherchons

M. Genscher (RFA)

va au-delà de l'élimination des conflits militaires. Elle signifie une responsabilité commune, la solidarité et le respect de notre voisin. La paix signifie rendre notre monde humain, respecter notre environnement naturel et obtenir la liberté, la vie et notre survie.

Nombreux sont ceux qui vivent dans la pauvreté, exposés à la faim, à l'ignorance et à la maladie. Les perspectives qui s'offrent au tiers monde nous attristent tous. Les prix des produits de base chutent. Cela signifie que les pays en développement doivent produire de plus en plus, ce qui, en retour, peut conduire à une nouvelle diminution des prix. Mais dans les pays industrialisés, la demande fléchit du fait que les marchés de certains produits de base sont saturés et du fait que d'autres produits sont remplacés de plus en plus par de nouveaux matériaux. La désintégration des prix des produits de base n'est donc pas une fluctuation temporaire du marché. Il s'agit d'une tendance à long terme. Pour la plupart des pays en développement, les produits de base restent la principale source de revenus et, dans de très nombreux cas, la seule. Aussi leur dépendance à l'égard de l'exportation des produits de base doit-elle être réduite. Nous devons les aider à transformer leurs matières premières en produits manufacturés et semi-manufacturés. Mais la diversification de leurs économies prend du temps. Jusqu'à ce que nous soyons parvenus à cet objectif, il faut trouver les moyens d'améliorer les arrangements existants tels que le STABEX, modèle de la communauté européenne, destinés à compenser les manques à gagner des recettes à l'exportation.

L'année dernière, l'endettement du tiers monde s'est accru de 9 %, pour atteindre 1 100 milliards de dollars. En 1986, plus de 30 %, et dans certains cas près de 50 % du revenu de 22 pays subsahariens étaient mobilisés pour le service de la dette. Le problème de la dette risque de devenir explosif. Il présente une menace pour l'avenir économique, social et politique de nombreux pays très endettés, mais il représente également une menace pour les donateurs. Il menace de saper la volonté que manifestent le Nord et le Sud de coopérer ensemble. Tous ceux qui sont concernés, qu'il s'agisse du secteur public ou du secteur privé, doivent accroître leurs efforts. Tous les pays devraient être traités selon les circonstances qui leur sont propres. Mais le principe général doit être de ramener le service de la dette à une proportion raisonnable de la capacité productive d'un

M. Genscher (RFA)

pays. Il est de l'intérêt réel des donateurs de procéder, dans le cadre des négociations avec les débiteurs, à la recherche de solutions qui leur donneront de véritables perspectives d'avenir. Le désespoir mettrait fin à la meilleure volonté du monde.

Depuis 1978, la République fédérale d'Allemagne a renoncé à 4,2 milliards de marks dûs par les pays les plus pauvres. Je demande à tous les pays donateurs de suivre cet exemple et je lance un appel aux pays socialistes pour qu'ils fournissent enfin une aide suffisante au développement.

Sur la base de programmes de réforme orientés vers l'avenir, financés par de nouveaux prêts comportant des facilités de paiement, les économies des pays débiteurs doivent être remises sur la voie de la croissance, mais la diversification et l'investissement dans les branches favorables à la croissance n'aideront les pays en développement que si le monde industrialisé ouvre largement ses marchés aux produits manufacturés et semi-manufacturés et adapte sa propre structure économique à ces nouvelles circonstances. Pour notre part, nous sommes prêts à procéder à cet ajustement.

Limitier le rôle des pays en développement dans l'économie mondiale à celui de simples fournisseurs de matières premières et d'énergie serait les priver de toutes leurs perspectives d'avenir. Les pays industrialisés doivent éliminer les restrictions aux importations ainsi que les autres barrières commerciales; ils doivent cesser de subventionner certaines branches de l'industrie qui ne sont plus rentables. Ils doivent également réduire les excédents agricoles. Les ajustements nécessaires dans les pays industriels sont difficiles et douloureux. Mais ce n'est pas une raison pour continuer de les différer.

M. Genscher (RFA)

En tout état de cause, les exportations d'armes ne sont pas une solution à ces problèmes. Au contraire, elles accroissent les tensions et le danger de guerre et détournent des ressources qui sont indispensables à une oeuvre de paix. Les exportations d'armes ne facilitent ni les indispensables modifications structurelles dans les pays industriels ni le processus de reprise économique dans les pays en développement.

La septième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a souligné combien il est important pour le développement que le commerce international s'exerce dans une situation de paix. L'Acte final de cette conférence définit la stratégie qui devrait être adoptée en matière de finances et d'endettement, de commerce et des produits de base, en prenant en compte les problèmes des pays en développement sans littoral. Le temps est venu d'agir.

Les pays industriels connaissent une révolution technologique. Cette révolution transformera complètement la société. A l'heure actuelle, nous n'avons qu'une très petite idée des répercussions qu'elle aura sur les pays en développement. Quoi qu'il en soit, il faut faire en sorte qu'elle ne divise pas le monde à tout jamais entre les riches et les pauvres.

Nous ne pouvons pas laisser anéantir le grand rêve humain qui a inspiré toutes les nations, le rêve d'un monde juste, pacifique et libre, par le développement technologique. Au contraire, la science et la technique doivent être la locomotive de ce développement de l'humanité. Seules la science et la technique modernes sont à même de régler les problèmes mondiaux liés aux ressources alimentaires, à la santé, à l'éducation et à l'énergie. Le génie génétique, la recherche médicale moderne, les techniques de pointe en matière d'information et les nouvelles formes d'énergie doivent être utilisés à cette fin.

Le SIDA (syndrome immuno-dépressif acquis) est un défi à l'ensemble de l'humanité et menace toutes les nations. Mon gouvernement note avec plaisir que de plus en plus de gouvernements et d'organisations internationales reconnaissent la gravité de ce problème.

Les technologies avancées ne présentent pas que des avantages; elles recèlent également des risques. Tchernobyl a prouvé au monde que la sécurité des centrales nucléaires est la responsabilité commune de tous les pays producteurs d'énergie nucléaire. Une société humaine progressiste ne peut pas voir dans l'énergie nucléaire la solution définitive des problèmes énergétiques du monde.

M. Genscher (RFA)

L'élimination des risques politiques, sociaux et moraux inhérents à la science et aux techniques de pointe est une tâche qui incombe à l'espèce humaine dans son ensemble.

Le génie génétique peut fournir des ressources alimentaires suffisantes pour des milliards d'individus, mais on peut également s'en servir abusivement pour violer la dignité humaine, s'il doit être transformé en un moyen de manipuler l'homme et s'il empiète sur l'individualité de chacun. L'Organisation des Nations Unies est par excellence l'enceinte où les meilleurs cerveaux de nos pays peuvent définir des normes éthiques communes permettant d'évaluer les conséquences de l'évolution technique.

L'atmosphère et les océans sont le bien commun de l'humanité et doivent être préservés de façon que l'espèce humaine puisse survivre. Mais, comme le climat mondial, ils sont aujourd'hui menacés. On trouve dans le rapport Brundtland un plan pour assurer un développement à la fois durable et compatible avec l'environnement qui doit être pris au sérieux. Il faut faire prendre conscience au monde, d'une façon plus aiguë, de ces problèmes et de ces interactions.

C'est une question dont devrait se préoccuper l'ONU. Nous devrions envisager de proclamer bientôt une année de la protection mondiale de l'environnement. Nous devrions également envisager de proclamer les années 90 Décennie de l'environnement afin de faire naître, à travers le monde, l'élan nécessaire.

Partout, nous sommes confrontés à des problèmes que nous ne pourrions régler qu'ensemble. Nous sommes entrés depuis longtemps dans une ère de politique intérieure globale, une ère où chacun de nous dépend de tous les autres.

Aussi l'importance de l'Organisation des Nations Unies s'accroît-elle au fil des ans. C'est notre devoir à tous que de préserver et développer l'Organisation mondiale. Le fossé qui existe entre la conception que l'on avait de l'ONU et sa matérialisation actuelle sous la forme d'un monde d'Etats-nations demeure considérable. Nous devons tous apprendre à trouver des réponses globales aux problèmes globaux. L'ONU offre un vaste éventail d'instruments dans ce domaine.

Plus nous serons résolus dans nos efforts pour réformer l'Organisation mondiale, plus nous serons en mesure d'utiliser avec efficacité ces instruments et je souhaite à cet égard remercier le Secrétaire général de la façon prospective dont il a su aborder ce problème.

M. Genscher (RFA)

De nombreuses formes de coopération peuvent également être développées dans un cadre plus restreint. Là, il faut souligner l'importance toute particulière des organisations régionales. La Communauté européenne a montré au monde tout le dynamisme en faveur de la paix qui pouvait naître des organisations régionales. Pendant des siècles, les Etats-nations d'Europe ont lutté les uns contre les autres, dans des guerres qui se sont également étendues, au-delà de leur continent, à d'autres régions du monde. Aujourd'hui, il est impossible qu'il y ait une guerre entre les 12 Etats membres de la Communauté européenne; c'est inconcevable.

C'est d'ailleurs la tâche première, la tâche la plus importante d'une organisation régionale que de s'assurer que la guerre dans la région devienne impossible. Plus des Etats-nations parviennent à l'intégration, meilleures sont leurs chances de réaliser cet objectif. C'est la raison pour laquelle mon gouvernement appuie fermement tous les efforts faits pour instaurer la paix dans les régions en crise lorsqu'ils émanent des régions elles-mêmes.

Nous nous félicitons de la signature, par cinq pays d'Amérique centrale, du Plan Arias, car c'est un pas vers la paix et la stabilité en Amérique centrale et un encouragement pour eux dans cette voie. Le résultat de la Conférence de Guatemala est un signe d'espoir. Nous apportons sans réserve notre appui aux nations d'Amérique centrale dans leurs efforts pour parvenir à la justice sociale, pour garantir l'application des principes de la démocratie, pour obtenir l'indépendance et promouvoir la paix et la coopération.

M. Genscher (RFA)

Le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne apporte son concours à la cause de la paix mondiale en encourageant la coopération entre la Communauté européenne et les organisations régionales en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique.

Les pays d'une région peuvent mieux préserver et développer leur identité culturelle par le biais de leurs efforts communs. La richesse inhérente à la diversité culturelle est la source la plus pure d'énergie dans notre mission qui consiste à protéger la paix. Toutes les nations, sur la Terre, sont, sans distinction, des nations civilisées. Leur contribution culturelle est indispensable à la création d'une société mondiale unique fondée sur la justice, la paix et la liberté. Nous servons la cause de la paix lorsque nous préservons et protégeons l'identité évidente de ces civilisations. Les nations qui respectent les acquis culturels d'autres nations ne peuvent pas être incitées à se dresser l'une contre d'autres. L'arrogance culturelle a été la cause fondamentale de bien des catastrophes.

Le dialogue Nord-Sud a ainsi également besoin d'une dimension culturelle. Ce n'est que si les nations partent de la base de leur culture individuelle, de leurs échanges culturels et de leur collaboration avec autrui qu'elles peuvent développer une conscience nationale qui aidera à résoudre les problèmes communs de l'humanité.

Les organisations régionales du tiers monde sont le meilleur moyen de garantir que leurs membres ne seront pas entraînés dans l'affrontement Est-Ouest. C'est également la noble mission du Mouvement des non-alignés, qui est un facteur croissant de stabilité dans le monde. Un non-alignement authentique offre aux pays du tiers monde en particulier une occasion remarquable de préserver leur identité et de renforcer leur indépendance.

Nous sommes tous conscients de l'ampleur des problèmes mondiaux. Cela étant, nous savons que nous ne pouvons pas éliminer les différences politiques, sociales, religieuses et idéologiques d'un seul coup. Ces différences existent et nous devons nous en accommoder. Mais cela ne devrait pas nous empêcher, quelles que soient les différences de principes et d'idéologies, de faire ce que nous pouvons pour protéger la paix mondiale dès maintenant.

M. Genscher (RFA)

On y est d'ailleurs de plus en plus sensible. La septième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), comme la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur l'Afrique l'année dernière, ont apporté des signes encourageants, à savoir que le Nord et le Sud sont capables de faire abstraction des positions de principes et de s'attacher à ce qui est nécessaire et faisable d'ores et déjà.

Nous devons saisir cette occasion de progresser maintenant. La résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité est un signe encourageant de responsabilité commune eu égard à la paix mondiale. L'importance particulière de cette résolution tient à ce qu'elle a été adoptée à l'unanimité. Elle peut servir d'exemple au règlement d'autres conflits régionaux.

Nous appuyons fermement la résolution 598 (1987) ainsi que les efforts faits par le Secrétaire général des Nations Unies pour instaurer la paix sur la base de cette résolution qui offre à l'Iraq comme à l'Iran l'occasion de s'engager sur la voie de la paix. L'Iraq ayant d'ores et déjà dit qu'il approuvait cette résolution, je demande instamment à l'Iran de l'appliquer pleinement.

La guerre se poursuit également en Afghanistan depuis près de huit ans maintenant. Nous comptons que l'Union soviétique retirera ses forces de ce pays et mettra un terme aux souffrances du peuple afghan. Personne, si ce n'est le peuple de l'Afghanistan, ne devrait tirer quelque avantage que ce soit du retrait soviétique. Par conséquent, les conditions d'une indépendance et d'un non-alignement authentiques du nouvel Afghanistan devraient être réunies maintenant.

Nous demandons également le retrait des troupes étrangères du Kampuchea afin que ce pays puisse exercer son droit à l'autodétermination.

L'évolution fondamentale et nouvelle qui intervient entre l'Est et l'Ouest, avec les conséquences très importantes qu'elle a pour la paix mondiale, n'a été possible que parce que les deux parties ont choisi de coopérer. La manifestation la plus évidente de cette volonté sont les négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique qui visent à une élimination complète de leurs missiles nucléaires à portée intermédiaire. Pour la première fois, des accords sont conclus entre l'Est et l'Ouest qui non seulement limitent mais éliminent des armements. C'est un tournant dans l'histoire.

M. Genscher (RFA)

Nous, Allemands, encourageons vivement cette évolution et accueillons le résultat - cet accord important - avec soulagement. En effet, il renforce la sécurité et la stabilité en Europe. Mon gouvernement n'a d'ailleurs pas conçu son rôle dans ce processus comme un simple spectateur intéressé. Nous avons joué un rôle actif dans l'obtention de ce succès, conscients de notre responsabilité dans le maintien de la paix. En plaidant en faveur de la "solution double zéro" nous avons ouvert la voie à l'élimination mondiale des missiles de portée intermédiaire.

Je fais mienne la déclaration que le Chancelier Kohl a faite sur ce sujet le 26 août 1987 dans laquelle il a dit que lorsque les INF américaines et soviétiques auront été éliminées comme prévu, les systèmes Pershing allemands l'auront été également progressivement.

Cet accord est encore loin de régler complètement le problème du désarmement nucléaire, mais c'est le premier pas, un pas crucial par conséquent, vers la réalisation du grand objectif que les puissances nucléaires ont proclamé à la face du monde dans le Traité d'interdiction des essais nucléaires.

Un processus est maintenant entamé qui doit être rendu irréversible. De nouveaux pas doivent être faits et seront faits. Nous estimons qu'il est essentiel que les Etats-Unis et l'Union soviétique s'attachent maintenant à une réduction radicale de toutes les armes stratégiques offensives et qu'ils examinent également l'application ultérieure du Traité sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles.

Au sein de l'alliance occidentale, nous allons progresser dans la préparation des négociations sur les missiles nucléaires de portée inférieure à 500 kilomètres. Nous poursuivrons énergiquement les négociations sur la stabilité classique en Europe. Les déclarations de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) et du Pacte de Varsovie offrent une bonne base pour de telles négociations.

M. Genscher (RFA)

Une convention d'interdiction globale des armes chimiques devrait être conclue depuis longtemps déjà. Elle doit l'être maintenant. Nous ne pouvons pas permettre qu'un nombre croissant de pays fabriquent ou acquièrent ces horribles armes de destruction. La meilleure protection contre leur prolifération est leur élimination totale et leur interdiction globale.

Dans nos efforts pour y parvenir nous ne rencontrons pas d'obstacles insurmontables. Un nouveau mode de pensée, depuis que nous savons que nous pouvons seulement survivre les uns avec les autres et non les uns contre les autres, détermine de plus en plus notre action. Aucune nation n'a plus intérêt à voir ces négociations réussir que les Allemands, car la plupart des systèmes d'armement sont concentrés dans leur pays des deux côtés de la ligne de démarcation de sorte qu'ils seraient les premiers à être menacés d'extinction.

L'accord sur les forces nucléaires intermédiaires devrait être l'étincelle dont les effets se feront sentir bien au-delà des limites du contrôle des armements. Les deux côtés tireront de cet accord l'énergie, la confiance nécessaires pour étendre leur coopération à tous les domaines où une telle coopération est aujourd'hui possible. Ce sera un progrès majeur dans la réalisation de l'objectif politique de la Communauté de défense de l'Atlantique nord, qui est d'instaurer des structures solides pour la paix en Europe grâce à la coopération entre l'Est et l'Ouest dans tous les domaines et sur la base d'une capacité de défense fiable.

Si nous pouvons aujourd'hui nourrir cet espoir c'est grâce au discernement et à l'esprit constructif dont les deux côtés ont fait montre. La chose était déjà très claire au Sommet américano-soviétique de Reykjavik. En effet c'est là que les deux superpuissances ont montré qu'elles étaient conscientes de leur responsabilité dans la survie de l'humanité. Aussi méritent-elles l'appui de tous les peuples épris de paix. Nous ne devons pas nous écarter de cette voie.

Ce ne sont pas les préjugés ni les phobies d'hier qui amèneront un monde meilleur, mais la volonté des nations, la volonté de chaque individu de vivre dans la paix et la dignité. C'est uniquement ainsi que nous pourrons nous acquitter de nos responsabilités vis-à-vis de l'avenir de l'humanité.

L'ère dominée par les aspirations hégémoniques, l'ère dans laquelle le monde semblait entraîné dans la spirale d'une course aux armements sans fin, touche à sa fin. Ce processus ne doit pas être interrompu : il ouvre la voie à un monde meilleur. Dans un monde comme le nôtre, les anciennes conceptions n'ont plus leur

M. Genscher (RFA)

place. Si nous démantelons nos armements, nous devons mettre également fin à ces phobies. A l'échelle mondiale et en Europe, nous devons créer des systèmes fiables permettant de maintenir la sécurité sur la base de la coopération, établir également des mécanismes de détection rapide et de contrôle des crises. La République fédérale d'Allemagne apportera sa contribution à l'accomplissement de cette tâche au sein de l'Alliance atlantique et au sein de la Communauté européenne. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour promouvoir l'union européenne et pour renforcer notre alliance, dont le but est de prévenir la guerre.

Notre désir de réaliser l'union des 12 démocraties européennes, de coopérer avec nos voisins de l'Est, est une manifestation de la politique de la République fédérale d'Allemagne de paix en Europe. Nous sommes conscients de notre responsabilité et nous mettrons toujours toute notre énergie à oeuvrer pour une Europe meilleure, une Europe fondée sur la paix.

La position des 12 Etats membres de la Communauté européenne sur les questions internationales et sur le développement interne de la Communauté a été présentée par le Ministre des affaires étrangères du Danemark il y a deux jours. L'Acte européen unique qui est entré en vigueur le 1er juillet de cette année est important pour la communauté internationale. Les Douze souhaitent, comme l'indique le préambule de cet acte, apporter

"leur propre contribution à la préservation de la paix et de la sécurité internationales conformément à l'engagement qu'ils ont pris dans le cadre de la Charte des Nations Unies."

A cette fin, nous avons l'intention d'arrêter une politique étrangère concertée de la Communauté.

L'achèvement du marché interne européen, prévu pour 1992, va grandement accroître la puissance de la Communauté. Des mesures importantes devront suivre pour établir une politique monétaire commune, parvenir à la convergence des politiques financières et économiques de ses membres et créer une communauté technologique. Ce sont là les moyens d'assurer l'union européenne.

A nos voisins de l'Est, nous tendons la main afin de développer une large coopération telle que prévue dans l'Acte final d'Helsinki de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE); c'est là le meilleur moyen de parvenir à un ordre pacifique en Europe. A la Conférence de suivi de la CSCE à Vienne, nous ne recherchons pas simplement des progrès en matière de sécurité, nous recherchons également des progrès dans le respect des droits de l'homme, sur les questions

M. Genscher (RFA)

humanitaires, dans les échanges économiques, dans l'échange de sciences et de technologies ainsi que dans l'échange d'information et l'échange culturel. L'Est et l'Ouest peuvent s'entre-apporter beaucoup grâce à la coopération; par la confrontation ils peuvent se priver de tout progrès. Par la coopération, nous souhaitons instaurer la confiance, servir nos intérêts mutuels et créer vraiment des conditions d'interdépendance qui rendront la paix et la coopération irréversibles.

Nous ne voulons pas nous rendre exsangues par la course aux armements, pas plus que nous ne voulons handicaper qui que ce soit sur le plan économique. La division politique et militaire de l'Europe est déjà assez dangereuse. Nous ne devons pas diviser l'Europe économiquement et techniquement alors qu'il y a déjà des fossés à combler et des murs à escalader. Notre objectif est d'aider à la réalisation de progrès authentiques dans tous les domaines. Si l'Union soviétique s'ouvre au reste du monde, elle trouvera en la République fédérale d'Allemagne un partenaire fiable et de bonne volonté. Le Traité de Moscou ouvre les bases d'une telle coopération et les perspectives nécessaires. Nous aurons recours à ce traité, conscients de l'importance centrale qu'ont les relations germano-soviétiques, et de leur impact sur la situation dans l'ensemble de l'Europe au-delà des relations bilatérales des deux pays.

Si, après des décennies de confrontation, il devenait possible aujourd'hui de parvenir à un tournant dans les relations Est-Ouest, ce serait une erreur de dimension historique que de laisser passer cette chance. Tout le monde doit assumer ses responsabilités.

M. Genscher (RFA)

Douze années après la signature de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), nous pouvons déclarer qu'un processus a été engagé qui doit conduire à un ordre pacifique en Europe. Mon pays a apporté des contributions tangibles à la réalisation de ses objectifs par l'accès à la Communauté européenne, à l'Alliance de défense européenne et par le développement d'un partenariat sans précédent entre la France et l'Allemagne.

Nous avons ouvert la voie à de nouvelles relations entre l'Est et l'Ouest par le biais du Traité de Moscou, du Traité de Varsovie, qui ont jeté les bases d'un nouveau départ avec la République populaire de Pologne dans la prise de conscience de la qualité toute particulière des relations germano-polonaises, suivant les vicissitudes qui ont marqué leur histoire; et par le biais également du Traité avec la Tchécoslovaquie et le Traité fondamental sur les relations avec la RDA.

Non seulement il n'y a pas d'alternative viable mais il n'y a pas d'alternative responsable à ce processus. Nous avons toujours perçu l'Europe comme un tout; nous voulons améliorer la situation dans l'ensemble de l'Europe. Nous réalisons que la roue de l'histoire ne peut pas tourner en arrière, elle ne peut tourner que vers l'avant.

Dans le cadre de cet avenir de l'Europe, les relations entre la RFA et l'autre Etat allemand, la RDA joue un rôle particulier. Les deux Etats sont fermement intégrés dans leurs alliances respectives. Mais c'est précisément ce fait qui rend possible une sorte de campagne de la coopération à travers l'Europe, que les deux pays peuvent mener au sein de leurs alliances respectives.

Les différences dans les systèmes de valeurs des deux pays sont fondamentales. Néanmoins, les deux Etats allemands sont d'accord sur le fait que la guerre ne doit plus jamais venir du sol allemand, seule la paix doit prévaloir. Il existe toujours des désaccords entre les deux Etats allemands en ce qui concerne l'avenir de la nation allemande. La République fédérale d'Allemagne reste attachée à son objectif qui est de concrétiser un état pacifique en Europe au sein duquel la nation allemande retrouvera son unité par le biais de l'autodétermination.

La visite en République fédérale d'Allemagne de M. Erich Honecker, Président du Conseil d'Etat de la République démocratique allemande, a démontré l'intention des deux Etats allemands d'apporter une contribution majeure à la stabilité de l'Europe en améliorant la qualité de leurs relations et grâce à leurs efforts pour promouvoir le désarmement. Moyennant ces efforts, nous pensons que nous servons le bien-être et les intérêts de l'ensemble du peuple.

M. Genscher (RFA)

La visite de M. Honecker n'a pas seulement révélé des différends fondamentaux, mais une volonté de coopérer l'un avec l'autre. Nous les Allemands, devons accepter les disparités qui caractérisent le monde et avant tout l'Europe, même si elles nous affectent plus que d'autres nations. Mais ces disparités ne doivent pas empêcher les membres de cette grande organisation mondiale de s'acquitter de leurs responsabilités vis-à-vis de la paix et de la survie de l'humanité.

Une responsabilité internationale commune, cela signifie également une responsabilité commune dans la lutte contre le terrorisme et le racisme, et aussi dans la lutte pour prévenir les violations des droits de l'homme. Aujourd'hui, maintenant, ce doit être le grand dénominateur commun de toutes les nations qui se sont déclarées attachées aux principes consacrés dans la Charte des Nations Unies. La communauté des nations prend de plus en plus conscience du fait que le terrorisme est non seulement une menace pour les ennemis politiques, mais également pour son propre pays. Nous ne pourrons vaincre le terrorisme que si ses responsables sont incapables de trouver refuge où que ce soit dans le monde. Mais nous ne pourrons éliminer le terrorisme pour de bon que si nous éliminons ses causes et elles sont nombreuses.

La crise du Moyen-Orient par exemple peut continuer à engendrer la violence. Aussi la paix doit-elle être restaurée au Liban sur la base de la liberté, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale.

Le conflit du Moyen-Orient, ainsi que nous avons pu le constater au cours des années écoulées, ne peut pas se régler par la force, mais par la négociation. Aussi militons-nous en faveur d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient, qui devra commencer par le droit d'Israël d'exister dans le cadre de frontières sûres et reconnues et du droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

Si le terrorisme est hostile à tout ordre, le racisme est la violation la plus grave de la dignité humaine. Un régime qui règne au nom de la race doit être désavoué par la conscience du monde au nom de l'humanité. Les démocraties occidentales sont une communauté basée sur des valeurs connues et fondée sur la dignité égale pour tous. Aussi condamnons-nous la violation des droits de l'homme en République d'Afrique du Sud et lançons-nous un appel au Gouvernement sud-africain pour qu'il réunisse enfin les conditions qui permettront aux Noirs et aux Blancs de se rencontrer autour de la table de conférence et d'engager un dialogue qui est absolument indispensable et urgent. L'apartheid doit être complètement éliminé : il ne saurait être réformé.

M. Genscher (RFA)

L'état d'urgence doit être levé, les prisonniers politiques, et avant tout Nelson Mandela, doivent être libérés sans conditions et les organisations interdites de la majorité noire doivent être autorisées à agir de nouveau. Si cela était fait, nous pourrions avoir de nouveau l'espoir que la violence qui est vouée à engendrer la violence peut être enrayée. S'agissant de la Namibie, nous exigeons l'application de la résolution 435 (1978) sans tergiversations.

Nous condamnons les violations des droits de l'homme où qu'elles se produisent. Parmi les aberrations les plus atroces de l'autorité Etat, notons la torture. Ce n'est pas un instrument avec lequel on lutte contre ses opposants politiques, c'est moins encore un moyen d'administrer la justice. C'est la manifestation la plus barbare, la plus exécration de la justice. Par le biais de la Convention des Nations Unies contre la torture, le monde a fait un grand pas en avant dans l'évolution de sa culture politique.

En vertu de sa Charte, en vertu de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en vertu des Pactes des droits de l'homme et de ses institutions vouées à la défense des droits de l'homme, les Nations Unies représentent une citadelle, un rempart des droits de l'homme. L'exercice des droits civils, économiques et sociaux est essentiel à la construction d'un monde meilleur. Un haut commissaire pour les droits de l'homme et un tribunal des droits de l'homme devraient être en mesure de protéger et de promouvoir l'exercice de ces droits.

Seuls les droits de l'homme et le droit à l'autodétermination de toutes les nations peuvent être le fondement d'une véritable paix universelle. C'est pourquoi mon pays réaffirme devant cette assemblée mondiale, sa volonté de respecter le droit de chaque nation à l'autodétermination et à défendre les droits de l'homme à travers la planète.

Et c'est avec la même détermination que nous nous engageons par notre politique de paix à l'intérieur comme à l'extérieur, où, visant à développer des relations pacifiques avec nos voisins et toutes les nations du monde et par une politique de paix avec la nature, nous nous engageons, disais-je, à protéger cette planète et à assurer la survie de l'humanité pour la génération présente et pour toutes celles qui suivront.

Partout où il y a vie, il y a liberté et dignité humaine, et préserver celle-ci doit demeurer l'objectif de notre organisation.

M. FISCHER (République démocratique allemande) (parle en allemand; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : C'est un grand plaisir pour moi que de vous féliciter chaleureusement, camarade Président, à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et de vous souhaiter plein succès.

Nous apprécions le travail pertinent accompli, au cours de la quarante et unième session, par le Président de l'Assemblée générale.

Je souhaite bonne santé et énergie au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, à ce poste de responsabilité. Nous nous félicitons des entretiens fructueux que nous avons eus avec lui, lors de la visite qu'il a effectuée en juin dernier en République fédérale d'Allemagne, entretiens qui vont dans le sens des buts des Nations Unies.

La quarante-deuxième session de l'Assemblée générale se tient à un moment où l'on prend de plus en plus conscience du fait que l'attitude traditionnelle des Etats à l'égard des questions d'ordre politique, économique et militaire, ainsi que la manière désuète dont ils traitent de l'environnement et de la nature, ne sont plus à même de garantir la survie de la civilisation humaine.

Au moment où la population mondiale dépasse les cinq milliards d'habitants, il est de plus en plus évident qu'à l'époque des armes nucléaires et des techniques de pointe, la politique de la course aux armements et de l'affrontement et la poursuite d'intérêts égoïstes ne peuvent manquer de multiplier et d'aggraver dangereusement les nombreux conflits et les crises que connaît déjà le monde. Les risques inhérents à une telle politique sont de plus en plus incalculables. Cet état de choses inquiète les peuples de tous les continents et conduit ceux qui se sentent responsables du sort de l'humanité à rechercher d'autres alternatives.

Pour assurer l'avenir de l'humanité, il faut : avant toute chose, éviter un enfer nucléaire; convenir immédiatement d'une cessation, à l'échelle mondiale, de la course aux armements, veiller à dessein que cette cessation aboutisse à un processus globalement contrôlé de réduction des forces et des armements; s'abstenir de militariser l'espace extra-atmosphérique; renoncer à déployer des armes et des forces là où il n'y en a pas; régler pacifiquement les conflits existants; promouvoir la coexistence entre les Etats et les peuples et aménager leur coopération afin de résoudre les questions globales qui se posent à l'humanité,

M. Fischer (RDA)

telles que la préservation de la vie sur cette planète, l'élimination du sous-développement, de la faim, de la maladie et de conditions de vie contraires à la dignité humaine.

Il y a 70 ans, immédiatement après la victoire de la grande révolution socialiste d'octobre, le jeune Etat socialiste a adressé son décret de paix au monde. Au milieu de l'affrontement de la première guerre mondiale, cet appel a symbolisé quelque chose de tout à fait nouveau, inhabituel et unique, qui a donné un élan nouveau aux aspirations de paix. Depuis lors, la sauvegarde de la paix et le passage au désarmement sont devenus les principales préoccupations de la politique mondiale. Grâce essentiellement aux initiatives prises par les pays socialistes, les Etats non alignés, le Groupe des Six, et enfin, et ça n'est pas le moindre, grâce aux activités des Nations Unies et à l'action énergique du mouvement de paix mondiale, l'on prend de plus en plus conscience du fait que la paix ne peut plus, de nos jours, s'instaurer aussi longtemps que l'on continuera à s'armer les uns contre les autres et qu'elle ne peut être assurée qu'en s'unissant les uns avec les autres. Insufler un dynamisme nouveau aux efforts en faveur de la paix, de la limitation des armements et du désarmement exige bon sens et réalisme. Aussi les Etats doivent-ils se montrer à la hauteur de leur responsabilité.

Au sommet de Berlin, qui s'est tenu en mai dernier, les Etats parties au Traité de Varsovie ont présenté un programme global de désarmement qui prévoit aussi des mesures de vérification stricte et de renforcement de la confiance. Ce programme s'appuie sur l'analyse de ce qui est nécessaire et envisageable pour édifier une paix durable avec de moins en moins d'armements. C'est la conclusion logique de la conception commune soviéto-américaine selon laquelle "une guerre nucléaire ne peut pas être gagnée et qu'il ne faut jamais la faire", que toute guerre entre l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique, qu'elle soit nucléaire ou classique, doit être évitée.

C'est ce que le Secrétaire général Gorbatchev et le Président Reagan ont déclaré à l'issue de leur réunion de Genève, en novembre 1985. C'est, dans cet esprit, que la République démocratique allemande apprécie les efforts et les résultats obtenus lors des entretiens soviéto-américains, à l'échelle des ministres des affaires étrangères, qui se sont achevés, la semaine dernière, et qui ont beaucoup contribué à rapprocher le monde d'un véritable désarmement nucléaire.

M. Fischer (RDA)

Fidèle à l'objectif d'assurer la paix avec de moins en moins d'armes, la République démocratique allemande a usé de toutes ses possibilités, et continuera de le faire, pour parvenir à une solution double-zéro, sans condition aucune.

De l'avis de la République démocratique allemande, la conclusion convenue et la mise en oeuvre d'un accord entre l'URSS et les Etats-Unis d'Amérique sur l'élimination globale de leurs missiles balistiques à portée intermédiaire et à courte portée permettront d'entamer le désarmement à proprement parler. Un jour, les historiens ne manqueront pas de décrire cette mesure comme un tournant dans les relations internationales d'Etat à Etat. Aussi, cette décision mérite-t-elle de recevoir une priorité absolue et un soutien sans réserve. Il est dès lors compréhensible que soit lancé un appel résolu en faveur de la signature et de la mise en oeuvre des accords, nul n'ignorant que, malheureusement, des forces veulent y faire échec.

Parallèlement, les efforts doivent être intensifiés pour réduire radicalement le nombre des armes stratégiques offensives tout en renforçant le régime du traité ABM et en prévenant une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Renforcer à nouveau le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires serait également très bénéfique. En même temps, il est impérieux de procéder à une interdiction mondiale des armes chimiques et à un arrêt général et complet des essais d'armes nucléaires.

Les potentiels de menace et la "dissuasion nucléaire" sont non seulement incompatibles avec un code raisonnable de conduite conforme à notre époque spatiale et nucléaire, mais représentent également un anachronisme dangereux. La stratégie d'une prétendue dissuasion nucléaire n'est en rien une mesure de plus grande sécurité, mais constitue en revanche un obstacle aux progrès rapides du désarmement nucléaire. Le document relatif à la doctrine militaire, que les Etats parties au Traité de Varsovie ont adopté au sommet de Berlin, offre une alternative. Cette doctrine tout à fait défensive est pleinement compatible avec les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies sur le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat.

M. Fischer (RDA)

Les Etats socialistes alliés déclarent que jamais, en aucune circonstance, ils n'entreprendront une action militaire contre quelque Etat ou quelque alliance d'Etats que ce soit à moins d'être eux-mêmes la cible d'une attaque armée, que jamais ils ne seront les premiers à employer l'arme nucléaire, qu'ils n'ont aucune revendication territoriale contre aucun autre Etat, que ce soit en Europe ou à l'extérieur de l'Europe, qu'ils ne voient leur ennemi en aucun Etat ni en aucun peuple.

Les Etats parties au Traité de Varsovie ont proposé que les Etats membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) entament des consultations sur leurs doctrines militaires respectives. Là encore, ceci pourrait ouvrir une voie qui, finalement, doterait d'une capacité non offensive les deux parties. Les déséquilibres militaires qui sont apparus à propos de n'importe quel type d'armement doivent être réduits grâce au désarmement par la partie qui a un avantage sur l'autre de façon à rétablir l'équilibre à un niveau plus bas. Ceci vaudrait mieux et serait moins coûteux que de s'en tenir au principe du contredéploiement qui, en fin de compte, a toujours mené à une accélération de la course aux armements.

Pour les Etats socialistes, la vérification de tous les accords sur la limitation des armements et le désarmement est indispensable. Ce qu'ils veulent, c'est une vérification que l'on ne puisse court-circuiter, qui prévoit les inspections sur place nécessaires.

La République démocratique allemande, située comme elle l'est au coeur de l'Europe, a oeuvré avant tout à réduire l'affrontement militaire et à renforcer la sécurité sur le continent européen, étant donné que tout conflit éclatant à la ligne de partage des deux alliances militaires les plus puissantes, où se trouve la plus forte concentration de potentiels destructifs, serait fatal pour l'humanité tout entière. Il faut s'efforcer d'y renforcer la sécurité sur les plans global et régional. Pourtant, nous n'attendons pas de solution globale. Ensemble, avec la République socialiste de Tchécoslovaquie, la RDA a avancé des propositions visant à créer un couloir libre d'armes nucléaires et une zone libre d'armes chimiques en Europe centrale. L'application de ces propositions ne porterait pas atteinte à des solutions globales mais les faciliterait au contraire. De même, nous attachons beaucoup d'importance à la proposition formulée par le plus haut représentant de la République populaire de Pologne, Wojciech Jaruzelski.

M. Fischer (RDA)

En même temps, transposer ces initiatives en réalité contribuerait directement au processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui joue un rôle incontestablement vital dans la promotion de la confiance et de la coopération en Europe, un rôle dont l'importance s'accroît sans cesse, comme on a pu le constater dans la réunion de suivi de Vienne. La RDA oeuvre pour le succès de cette réunion.

Au cours des ans, l'Acte final d'Helsinki, code de coexistence pacifique, est devenu un fondement solide de la coopération d'Etat à Etat en Europe. C'est cette expérience régionale positive du processus de la CSCE qui a encouragé les Etats socialistes à présenter leur proposition tendant à créer un système complet de paix et de sécurité internationales. Nous espérons que la présente session de l'Assemblée générale approfondira l'échange de vues entamé, auquel l'article du Secrétaire général Gorbatchev, paru la semaine dernière, a sensiblement contribué, et qu'elle le mènera vers un dialogue intensif au sujet d'un tel système qui devrait couvrir les aspects politiques, militaires, économiques, humanitaires et écologiques. Cela serait conforme au mandat que la Charte a confié à l'Organisation mondiale.

Pour tous les peuples, la paix commence à leur propre porte. Pour cette raison et en vertu d'une responsabilité historique bien comprise, la question dominante d'une paix sûre à notre époque a formé le thème central de la visite faite récemment en RFA par Erich Honecker, Secrétaire général du Comité central du Parti socialiste unifié d'Allemagne et Président du Conseil d'Etat de la République démocratique allemande. Le premier représentant de la RDA a déclaré à la fin de sa visite que :

"Les résultats et accords atteints sont un succès pour la politique du bon sens et du réalisme; ils profitent au peuple et à la paix".

Le résultat le plus important de cette visite, qui a certainement préoccupé tous les Etats et tous les peuples, est l'accord, comme le souligne le communiqué conjoint, selon lequel :

"...les relations entre les deux Etats doivent rester un facteur stabilisateur dans les relations constructives entre l'Est et l'Ouest. Il devrait engendrer des impulsions positives dans le domaine de la coopération pacifique et du dialogue en Europe et au-delà."

M. Fischer (RDA)

Ceci demeure possible à condition que les deux parties, comme elles sont convenues de le faire, partent rigoureusement des réalités, fassent preuve de volonté politique, de raison et de réalisme, et continuent de normaliser leurs relations intergouvernementales. C'est le seul moyen d'honorer l'obligation prise par la RDA et la RFA de tout faire afin que ce ne soit plus jamais la guerre, mais uniquement et toujours la paix qui surgisse du sol allemand. C'est là une obligation que les deux Etats allemands ont réaffirmée.

C'est à juste titre que cette visite a été remarquablement accueillie sur le plan international. Elle reflète en effet une prise de conscience générale croissante du fait qu'aujourd'hui il n'est plus possible d'avoir la paix pour soi tout seul et que ce n'est plus la quantité ni la qualité des armes qui est décisive pour assurer la paix, mais seulement la qualité des politiques suivies.

La visite du Chef d'Etat de la République démocratique allemande en République fédérale allemande a illustré le fait qu'un dialogue politique constructif est possible et peut vraiment être fructueux, même quand les conditions internationales sont complexes. Le dialogue demeure un instrument indispensable à la compréhension mutuelle et à la recherche de moyens concrets de réduire l'affrontement.

Notre politique de bon voisinage n'exclut pas Berlin (Ouest). Elle se fonde sur l'accord quadripartite et, par conséquent, sur le respect scrupuleux des droits légitimes et des intérêts de tous les intéressés.

Les menaces que font planer sur la paix mondiale les foyers de tension et les conflits nous préoccupent d'autant plus que la moindre étincelle pourrait engendrer un embrasement mondial. La République démocratique allemande est d'avis que tout différend ou tout conflit devrait être soumis et réglé à la table de négociation, c'est-à-dire de manière pacifique, par le biais du dialogue entre tous les participants sur un pied d'égalité et sur la base d'un respect scrupuleux de la Charte des Nations Unies. La République démocratique allemande apprécie les efforts appropriés déployés par le Secrétaire général des Nations Unies pour le compte du Conseil de sécurité. Nous tenons à l'encourager expressément à les poursuivre.

M. Fischer (RDA)

La résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité est une bonne base pour le règlement pacifique du conflit entre l'Iran et l'Iraq. Nous faisons nôtre l'appel adressé à tous les Etats de s'abstenir de tout acte qui pourrait étendre le conflit à d'autres régions, ou conduire à une internationalisation de ce conflit. Toute manifestation de force militaire est incompatible avec cet objectif et ne peut qu'exacerber les tensions dans le Golfe.

Le projet de déclaration intitulé : "Relèvement de l'efficacité du principe du non-recours à la force dans les relations internationales", élaboré par le Comité spécial, devrait être rapidement adopté et, surtout, traduit dans des mesures pratiques.

Le conflit du Moyen-Orient demeure toujours sans solution, et le peuple palestinien se voit toujours refuser la création d'un Etat souverain et indépendant. Pourtant, on répond de plus en plus favorablement à la proposition de convoquer une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient, à laquelle toutes les parties intéressées devraient participer, y compris l'OLP, en tant que seul représentant légitime du peuple palestinien. Les arrangements directs du Conseil de sécurité des Nations Unies pour un mécanisme de négociations pourraient rapprocher le moment de cette conférence et ouvrir ainsi la voie à une paix durable pour tous les Etats de la région.

La République démocratique allemande est convaincue que la mise en oeuvre par toutes les parties du Plan de paix centraméricain, signé à Guatemala le 7 août, est un moyen approprié de régler les conflits d'Amérique centrale de façon pacifique, et de mettre un terme à la guerre ouverte et cachée contre le Nicaragua.

La République démocratique allemande se félicite des initiatives prises par la République démocratique de l'Afghanistan et par l'URSS en vue d'un règlement politique de la situation qui s'est développée dans cette région. Le processus de réconciliation nationale, dont l'initiative relève du Gouvernement afghan, ne doit plus être affecté par l'ingérence étrangère.

L'opinion publique mondiale est profondément troublée par l'augmentation de la brutalité et de l'agressivité auxquelles a recours le régime sud-africain de l'apartheid vis-à-vis de la population noire du pays et des Etats voisins. Les peuples d'Afrique australe exigent l'autodétermination et l'élimination du racisme et de l'apartheid, ce qui signifie la paix chez soi dans un milieu pacifique. Le moment est venu de mettre en oeuvre le plan des Nations Unies pour l'octroi de l'indépendance à la Namibie.

M. Fischer (RDA)

La République démocratique allemande appuie le sommet de l'OUA lorsqu'il insiste sur l'imposition, par le Conseil de sécurité de l'ONU, de sanctions complètes et obligatoires contre le régime des racistes invétérés de l'Afrique du Sud.

Une conférence internationale représentative sur Chypre, qui se tiendra dans le cadre de l'ONU est, comme auparavant, nécessaire au règlement de la question de Chypre. La présence de troupes étrangères sur l'île empêche la recherche de solutions qui pourraient être acceptables pour toutes les parties.

La République démocratique allemande suit avec compréhension le dialogue qui se développe entre les trois Etats de l'Indochine et les pays de l'ANASE, et elle espère qu'il aboutira au succès.

Mon pays appui expressément la demande tendant à faire de l'océan Indien une zone de paix, conformément à sa politique étrangère, qui est d'accueillir favorablement et de promouvoir toutes les initiatives régionales pour des zones de paix, de sécurité et de coopération.

Pour ce qui est de la réduction des tensions sur la péninsule Coréenne, la RDA appuie les propositions constructives et pertinentes avancées par la République populaire démocratique de Corée.

La paix et le désarmement, les objectifs sociaux et l'élimination du sous-développement sont actuellement plus étroitement liés que jamais auparavant. Cela a été mis en lumière dans le document adopté par les Etats parties au Traité de Varsovie en mai 1987, à leur sommet de Berlin qui s'intitule : "Sur l'élimination du sous-développement et la création d'un nouvel ordre économique international". N'est-il pas alarmant de constater que 28 enfants meurent chaque minute, de faim et de maladies que l'on pourrait éviter, alors que dans le même délai - cela a été le cas en 1986 - 1,7 million de dollars sont dépensés en armements? La Conférence internationale sur la relation entre désarmement et développement, qui s'est tenue récemment, a fourni de nombreuses preuves de ce que le maintien de la course aux armements est la principale raison de la diminution des fonds alloués pour alléger la situation de ceux, toujours plus nombreux, qui sont socialement défavorisés.

Nous notons avec satisfaction que le résultat de cette conférence a clairement montré que le désarmement était la condition préalable au développement. Comme le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique l'a montré avec éloquence,

M. Fischer (RDA)

la dette des pays en développement a des effets de plus en plus négatifs sur les relations internationales. A leur sommet de Berlin, les Etats parties au Pacte de Varsovie, ont réclamé un règlement juste et global de ce problème.

L'Organisation des Nations Unies est l'instance appropriée pour promouvoir la démocratisation des relations économiques internationales. La RDA préconise l'accord sur des principes mutuellement acceptables, qui pourraient assurer un fonctionnement prévisible de l'économie mondiale. Voilà précisément l'objectif de l'initiative avancée par les Etats socialistes et portant sur l'élaboration d'un concept de sécurité économique internationale.

La République démocratique allemande préconise une augmentation de la coopération entre les Etats pour la mise en oeuvre des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle est mue par le précepte selon lequel le droit fondamental de l'homme est, avant tout, le droit de vivre dans la paix.

La RDA favorise la jouissance des droits de l'homme et s'élève fermement contre les violations flagrantes et massives des droits de l'homme par la pratique de l'apartheid, la discrimination raciale et sociale, le génocide et le fascisme.

L'Organisation mondiale doit résoudre une multitude de questions qui sont essentielles à l'existence et à la survie de l'humanité. Elle est inestimable en tant qu'instance de dialogue, de négociations et de coopération. Cela dit, nous n'oublions pas que son efficacité et celle de ses organes, le renforcement de son rôle et de son autorité, le relèvement de son efficacité, le caractère obligatoire de ses résolutions, ainsi que la mise en oeuvre de ses décisions, sont tributaire d'une coopération coordonnée de tous ses Etats Membres. Sans cette coopération, la force des Nations Unies ne peut être que limitée. Qu'il me soit permis d'assurer l'Assemblée que la République démocratique allemande fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider l'Organisation mondiale à accomplir les tâches qui l'attendent

M. ASAMOAH (Ghana) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, au nom du peuple et du Gouvernement du Ghana, je vous adresse nos félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale. Votre élection est un témoignage de considération pour vos qualités personnelles remarquables et un honneur pour votre pays.

Je tiens également à adresser nos sincères félicitations à votre prédécesseur, S. E. M. Humayun Rasheed Choudhury, pour l'excellent travail qu'il a accompli.

Il y a un an aujourd'hui, l'Assemblée générale des Nations Unies s'ouvrait sur une note sombre. Certains Etats Membres avaient en effet remis en cause, de manière injustifiable, la confiance qu'ils accordaient à l'Organisation alors que celle-ci traversait une crise financière grave. Cependant, l'Organisation a survécu aux menaces qui pesaient sur son avenir et reste une force au service de la paix et de la coopération multilatérale.

Cette coopération multilatérale n'est peut-être nulle part plus urgente et plus nécessaire que dans la recherche d'une solution aux problèmes économiques critiques que connaît l'Afrique, comme on l'a reconnu, l'année dernière, lors de l'adoption, du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique.

En dépit de l'adoption, par les pays africains, de programmes de réforme économique audacieux et politiquement risqués avant l'établissement du Programme et après, pour assurer sa mise en oeuvre, nos partenaires développés ne montrent guère qu'ils ont l'intention de fournir les contributions en ressources nécessaires, qui sont essentielles au succès du Programme. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a lui-même, à l'occasion de la session tenue récemment par le Conseil économique et social, exprimé ses préoccupations face à l'insuffisance de l'appui que la communauté internationale a apporté aux efforts de l'Afrique.

Il n'a toujours pas été remédié aux facteurs externes qui aggravent la situation économique de l'Afrique. Les prix des produits de base, dont de nombreux pays d'Afrique dépendent pour leurs recettes à l'exportation, sont tombés à leurs plus bas niveaux. La croissance escomptée du commerce international ne s'est pas produite, essentiellement du fait que les mesures de nature à stimuler la demande n'ont pas été prises. Les efforts faits par l'Afrique pour développer le secteur

M. Asamoah (Ghana)

des exportations par l'application d'une politique des prix encourageante et par la restauration de l'infrastructure ont eu un résultat inverse du fait que le volume accru des exportations de produits de base a créé une offre excédentaire et exercé des pressions à la baisse sur les cours. Cependant, certains pays industrialisés puissants refusent de s'associer aux plans multilatéraux de stabilisation des prix et des recettes obtenues par les pays en développement de la vente de leurs produits de base.

Dans ce contexte, nous nous félicitons de la décision prise par l'Union soviétique de signer et de ratifier l'Accord relatif au Fonds commun, dans le cadre du Programme intégré pour les produits de base. Nous invitons instamment tous les pays et, notamment, les pays industriels les plus avancés qui n'ont pas encore signé cet accord, de faire abstraction de leur réticence initiale et de s'associer au Fonds.

Si l'on arrive à stopper la baisse incessante des prix des produits de base qui se manifeste actuellement, les termes de l'échange entre les pays en développement et les pays développés qui ne cessent de se détériorer pourront alors être redressés. Les pertes subies par les pays en développement, notamment les pays africains subsahariens, du fait de termes de l'échange adverses, se sont élevées, pour la seule année 1986, à 94 milliards de dollars, ce qui prouve que le transfert des ressources se fait des pays pauvres vers les pays riches et industrialisés. Il s'agit là d'un phénomène déplorable et indéfendable.

Tout le monde reconnaît que l'endettement extérieur impose de lourds handicaps aux efforts de développement des pays africains. Le fardeau du service de la dette hypothèque grandement l'aptitude de l'Afrique à poursuivre des politiques d'ajustement orientées vers la croissance. Les chiffres fournis par le système des Nations Unies indiquent que la dette de l'Afrique se montait à 200 milliards de dollars en 1986, tandis que les paiements au titre du service de la dette versés par l'Afrique entre 1983 et 1985 s'élevaient en moyenne à 6,4 milliards de dollars par an, ce qui représentait environ 44 % de son produit national brut (PNB) et près de 200 % de ses recettes à l'exportation. Certains pays sont aux prises avec des taux critiques de remboursement de leurs dettes qui peuvent atteindre 100 % de leurs recettes à l'exportation et même plus. Pour la prochaine période de trois ans, on estime que les versements effectués annuellement au titre du service de la dette augmenteront de 11,5 milliards de dollars.

M. Asamoah (Ghana)

Cet énorme transfert des ressources en provenance des pays les plus pauvres du continent s'est fait au détriment du développement socio-économique. Les programmes d'investissement et d'importation ont dû être extrêmement réduits. Aucune statistique ne peut correctement décrire la misère et les privations que ce phénomène a entraînées. Des mesures appropriées doivent par conséquent être prises rapidement pour remédier à cette situation.

Cependant, la stratégie poursuivie par la communauté des donateurs et par les institutions financières internationales a visé avant tout à prévenir tout bouleversement grave dans le système financier plutôt qu'à alléger le fardeau de la dette. Nous rappelons à cet égard la solution adoptée l'année dernière par consensus par l'Assemblée générale sur les types d'éléments qui doivent être incorporés dans une stratégie de nature à apporter une solution durable au problème de la dette.

Cette résolution reconnaissait à juste titre la position vulnérable de l'Afrique. La communauté internationale, conformément aux dispositions de cette résolution, s'est engagée à prendre des mesures complémentaires pour alléger le lourd fardeau du service de la dette du continent. Nous tenons d'ailleurs à exprimer notre gratitude au Canada, à la Suède, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et aux autres pays qui ont converti en dons certaines dettes africaines. Nous prenons note également avec satisfaction des initiatives du Comité intérimaire du Fonds monétaire international et du Club de Paris afin que les institutions et les pays créanciers accordent des allègements tangibles de la dette. Pour que l'impact de ces initiatives soit plus prononcé, nous demandons instamment que des mesures plus importantes soient prises aux fins d'allègement de la dette comme, notamment, l'étalement des remboursements sur des périodes plus longues que celle de 20 ans actuellement suggérée. Nous nous félicitons que des procédures législatives et administratives ont été envisagées à cet égard mais, compte tenu de l'urgence des besoins, nous invitons instamment la communauté internationale à agir en toute hâte.

Par ailleurs, tandis que d'énormes quantités de ressources sont transférées des pays en développement vers les pays développés, le courant des ressources et des fonds de développement en direction des pays en développement décline ou

M. Asamoah (Ghana)

stagne. Le courant des prêts privés a beaucoup diminué comparativement aux niveaux qu'il atteignait il y a quelques années. Seuls un petit nombre de pays développés sont parvenus à atteindre l'objectif fixé, c'est-à-dire fournir une assistance aux pays en développement égale à 0,7 % de leur PNB.

Le thème de la septième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED VII) qui s'est récemment terminée, à savoir revitaliser le développement, la croissance et le commerce international dans un environnement plus prévisible et plus favorable, par la coopération multilatérale, ne pouvait pas être plus approprié. Il met l'accent sur les principaux domaines où de nouvelles initiatives sont indispensables. De l'avis de ma délégation, la CNUCED est une instance unique propice à l'établissement d'un consensus international sur les problèmes interdépendants que sont les questions monétaires et financières, le commerce, les courants de ressources et le développement.

Le Ghana souhaite souligner aujourd'hui, comme il l'a fait l'année dernière, que, dans un monde de plus en plus interdépendant, le reste de l'humanité ne pourra pas se maintenir longtemps à l'écart des malheurs de l'Afrique. Aussi lançons-nous une fois encore un appel pour que les gestes de solidarité qui se sont manifestés à l'échelle internationale à l'occasion de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'Afrique se traduisent en appui concret.

M. Asamoah (Ghana)

Je voudrais à présent parler de la scène politique. Il faut prêter une attention particulière aux activités de l'Afrique du Sud qui persiste à déstabiliser les Etats de première ligne - l'Angola, le Mozambique, le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe - au mépris flagrant des principes du droit international et de la Charte des Nations Unies. De telles manoeuvres visent à terroriser ces pays pour qu'ils refusent leur appui aux mouvements de libération d'Afrique du Sud et de Namibie, permettant ainsi au régime raciste d'accroître sa domination dans la sous-région.

Aucune démonstration de force du régime d'apartheid ne permettra à l'Afrique du Sud de surmonter ses problèmes internes toujours plus nombreux, dont la solution dépend de l'adoption de mesures propres à éliminer définitivement le système d'apartheid. Au nombre des mesures nécessaires, il y a la libération de Nelson Mandela et de tous les autres prisonniers politiques ainsi que l'ouverture de pourparlers constructifs avec les dirigeants noirs légitimes, afin d'arriver à un partage démocratique du pouvoir. La récente rencontre, à Dakar, entre un certain nombre de Sud-Africains opposés à l'apartheid, des Afrikaners blancs pour la plupart, et l'African National Congress ainsi que la visite ultérieure dans plusieurs capitales de l'Afrique occidentale, dont la mienne montrent qu'un meilleur avenir pour l'Afrique du Sud est possible.

Si le système de l'apartheid persiste, l'écrasante majorité de la communauté internationale appuie toutefois les mesures visant à isoler l'Afrique du Sud - économiquement, politiquement et socialement - comme moyen de provoquer un changement. Nous continuons de penser que des sanctions précipiteront la chute de l'apartheid si la communauté internationale exerce des pressions coordonnées et obligatoires sur le régime raciste, telles que prévues au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Ce choix a été retenu, car c'est le seul moyen pacifique dont nous disposons encore si l'on veut que ce pays échappe à la catastrophe. Nous en appelons aux pays dont les intérêts économiques et autres les conduisent à refuser de suivre l'exemple du reste de l'humanité pour qu'ils réévaluent leur position.

La question de l'indépendance de la Namibie reste un grave défi pour la communauté internationale. Il est inacceptable que, plus de 20 ans après que les Nations Unies ont déclaré illégale sa présence sur ce territoire, l'Afrique du Sud occupe toujours la Namibie. Ce fait à lui seul remet gravement en cause la crédibilité de notre organisation et nous devrions tous nous employer à y remédier.

M. Asamoah (Ghana)

Voilà pourquoi le fait que le Conseil de sécurité n'ait pas réussi à envoyer un message sans ambiguïté aux autorités sud-africaines après le débat qui s'est déroulé du 6 au 9 avril sur l'indépendance de la Namibie reste pour nous une source de profond regret. Les votes négatifs de deux membres permanents du Conseil de sécurité et les abstentions n'ont servi qu'à conforter l'Afrique du Sud dans son refus de coopérer à l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

Il est encore plus regrettable qu'un membre permanent du Conseil de sécurité persiste à lier l'indépendance namibienne et le retrait des troupes cubaines d'Angola. La question de l'indépendance de la Namibie est un problème de décolonisation. Elle ne doit pas, par conséquent, être liée à une affaire intérieure d'un Etat indépendant. Le Ghana affirme que le peuple et le Gouvernement angolais ont parfaitement le droit de prendre les dispositions pratiques qu'ils jugent indispensables à la défense de leur pays, notamment celles rendues nécessaires par les actes répétés d'agression et d'ingérence de l'Afrique du Sud dans les affaires de l'Angola. Aussi, nous rejetons catégoriquement la théorie du couplage et réitérons que le Ghana fait siennes les conclusions de la session extraordinaire que l'Assemblée générale a consacrée à la Namibie en 1986 notamment l'appel à un isolement économique et politique de l'Afrique du Sud et la mise en oeuvre immédiate de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

Il est en Afrique d'autres foyers de tension qui méritent toute notre attention, mais j'aimerais insister sur le Sahara occidental et le Tchad.

Il est regrettable qu'en dépit des décisions prises par les Nations Unies, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et le Mouvement non aligné et malgré l'avis consultatif émis en 1975 par la Cour mondiale consacrant la primauté du droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, le Maroc continue de s'accrocher à ce territoire. Le Ghana réitère son appui à la République arabe sahraouie démocratique et au droit de la République à une existence souveraine. Nous lançons à nouveau un appel au Maroc pour qu'il engage des négociations avec le Front POLISARIO, conformément aux résolutions pertinentes de l'OUA et des Nations Unies qui doivent permettre de régler le différend.

A propos du conflit entre le Tchad et la Libye, le Ghana se demande si les intérêts du Tchad sont véritablement servis au mieux en portant cette affaire devant l'Assemblée générale sous un énoncé provocateur qui, d'entrée, donne un tour

M. Asamoah (Ghana)

acrimonieux au débat. C'est comme si le Tchad désavouait la stratégie des chefs d'Etat ou de gouvernement de l'ONU visant à éviter une escalade du conflit par des débats acrimonieux au profit d'une diplomatie tranquille et d'une médiation qui permettraient le règlement du différend. Nous ne pensons pas que l'intérêt de l'Afrique et la dignité et l'intégrité de l'OUA en sortiront renforcés si nous donnons l'occasion de nuire à ceux qui cherchent à alimenter le conflit pour servir leurs propres intérêts nationaux, qui n'ont rien à voir avec ceux du Tchad ou de la Libye, qui sont de sauvegarder leur souveraineté et leur intégrité territoriale.

Le Ghana entend souligner la nécessité de recourir à des méthodes pacifiques pour résoudre la question de la souveraineté sur la bande d'Aouzou. C'est du reste une question qui nous paraît être du ressort de la Cour mondiale et le Ghana prie instamment le Tchad et la Libye d'adopter cette marche à suivre si les efforts de médiation de l'OUA s'avéraient inefficaces. Il est nécessaire de mettre rapidement fin au conflit entre le Tchad et la Libye. Soyons bien conscients qu'une telle situation donne aux forces impérialistes l'occasion de diviser, d'affaiblir l'Afrique et de saper la révolution africaine dont la Libye est un important pilier.

Au Moyen-Orient, le cycle de la violence continue sans répit, au Liban en particulier. Au fil des années, le Ghana s'est associé aux efforts des Nations Unies pour aider le Gouvernement libanais à rétablir une situation normale dans la région. Nous espérons que le Gouvernement libanais saura ramener à bien cette tâche difficile. Dans l'intervalle, nous en appelons à toutes les factions et à tous les pays en cause pour qu'ils aident à amener la paix au Liban.

La situation au Liban est fondamentalement une illustration du problème d'une patrie pour les Palestiniens. La paix ne sera pas possible au Moyen-Orient tant que justice ne sera pas faite au peuple palestinien. On ne saurait réprimer par la force des armes les aspirations du peuple palestinien. Nous sommes d'avis que toutes les parties, dont les Palestiniens sous la conduite de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), doivent participer à une conférence internationale dont l'objectif serait de régler le problème du Moyen-Orient. Une fois encore, nous exhortons Israël et ses partisans à entendre raison.

Le Ghana juge préoccupante l'impasse dans laquelle se trouve la situation à Chypre. Nous appuyons les efforts du Secrétaire général pour résoudre le conflit. Nous croyons en une Chypre unie et indépendante, à l'abri de toute ingérence extérieure, et au règlement du conflit intercommunautaire par le dialogue pacifique.

M. Asamoah (Ghana)

J'en viens à présent à la guerre navrante qui oppose l'Iran et l'Iraq. Cette guerre, causée par de graves erreurs de calcul politique et stratégique, se traduit par des pertes humaines et matérielles énormes. Elle a vu le recours aux armes chimiques et aux attaques contre des navires marchands, en violation flagrante du droit international.

La résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité, adoptée à l'unanimité en juillet dernier, ne répond peut-être pas aux préoccupations de toutes les parties. Toutefois, elle offre une bonne base pour poursuivre notre recherche de la paix. Nous en appelons aux deux parties pour qu'elles mettent à l'essai les dispositions de cette résolution. Nous prions par ailleurs les Etats Membres, et en particulier les grandes puissances, de s'abstenir de toute provocation ou menace d'agression qui pourrait aggraver la tension dans la région.

La situation en Amérique centrale, notamment la tentative de contrer la révolution nicaraguayenne, reste une source de préoccupation pour le Gouvernement du Ghana. On aurait pu penser qu'une région en butte à des problèmes économiques aussi graves aurait été laissée libre de se développer et de rechercher le bien-être de ses peuples. Malheureusement, la région doit constamment repousser les ingérences dans ses affaires, au point qu'on se demande si les principes énoncés dans la Charte, ceux relatifs à la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats en particulier, ont perdu leur sens.*

* M. Moumin (Comores), Vice-Président, assume la présidence.

M. Asamoah (Ghana)

Une fois encore, dans un esprit constructif, nous disons à nos amis américains que l'appui financier logistique aux rebelles, généralement connus sous le nom de contras, est bien malavisé. Cette décision, jointe à l'aide indirecte qui est accordée aux bandits de Savimbi, est une menace sérieuse à l'indépendance et à l'intégrité territoriale des pays du tiers monde. C'est une nouvelle dimension de l'effort tenté pour saper le droit des peuples du tiers monde à l'autodétermination. Heureusement, l'espoir demeure que les pays d'Amérique centrale seront en mesure de prendre leur destinée en main et d'éviter toute manipulation par les forces extérieures.

Le Ghana appuie l'Accord de Guatemala qui est l'événement le plus prometteur qui soit intervenu récemment. Nous lançons un appel à toutes les parties, leur demandant d'engager un dialogue sérieux dans le cadre de cet accord afin d'instaurer la paix.

L'attachement du Ghana au principe de l'autodétermination nous oblige à considérer objectivement les conflits en Afghanistan et au Kampuchea. Nous notons avec satisfaction que les efforts de médiation en cours du représentant du Secrétaire général ont conduit à un rapprochement considérable des positions en ce qui concerne le calendrier du retrait des troupes étrangères en Afghanistan. Nous espérons que l'élan actuel ne sera pas perdu et que des efforts intenses se poursuivront afin d'établir un calendrier acceptable. Nous espérons également que l'appel à la réconciliation annoncé par les autorités afghanes afin d'encourager le retour des réfugiés pour qu'ils puissent participer à la reconstruction de leur pays sera entendu par l'opposition et, par conséquent, que la fourniture d'armes aux rebelles cessera. Une évolution semblable au Kampuchea augurerait bien de la paix dans ce pays. Nous lançons encore une fois un appel aux parties au conflit afin qu'elles recourent au règlement pacifique des différends.

Le même attachement au principe de l'autodétermination oblige le Ghana à dénoncer le récent plébiscite organisé par le Gouvernement de la France en Nouvelle-Calédonie. Le résultat ne peut être considéré comme représentant réellement les vœux de la population. Les événements regrettables qui ont précédé le plébiscite, le refus de la France d'associer les Nations Unies à cet événement, la condamnation sans ambiguïté du processus par les pays voisins, la prétendue participation de résidents dont le domicile permanent sur le territoire est

M. Asamoah (Ghana)

discutable et, surtout, la non-participation de la population mélanésienne autochtone, soulèvent de graves questions en ce qui concerne la légitimité des résultats de ce référendum. Nous prions instamment le Gouvernement de la France d'admettre qu'il ne sera possible de trouver une solution pacifique traduisant les vœux de la population du Territoire que dans le cadre des Nations Unies et conformément aux directives et usages de l'Organisation.

A notre avis, la Corée ne devrait plus être une question périphérique. C'est un problème qui doit être réglé par le biais d'un dialogue pacifique par les Coréens eux-mêmes et sans ingérence extérieure. Nous sommes heureux de noter que des pas encourageants ont été faits dans ce sens et nous espérons que les deux Corée adopteront une attitude souple afin d'assurer la réunification de leur patrie.

Je passe maintenant au contrôle des armements et au désarmement, qui revêtent une plus grande actualité du fait des conclusions de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement. Les dépenses consenties pour l'acquisition des armes atteignent des niveaux exorbitants. Le spectre de l'anéantissement nucléaire plane sur nos têtes. Les énormes ressources consacrées aujourd'hui à la fabrication d'armes pourraient être utilisées pour combler le fossé entre les nantis et les pauvres. Dans le Document final adopté il y a 15 jours, on indique la voie à suivre, et ce document mérite l'appui de toutes les nations.

A cet égard, il est satisfaisant de constater qu'un accord entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur l'élimination des missiles nucléaires à courte ou à moyenne portée est aujourd'hui possible et que des progrès sur d'autres fronts semblent probables. C'est un grand bond en avant sur la voie de la réalisation de l'un des objectifs fondamentaux des Nations Unies : un monde sans guerre.

Les problèmes financiers des Nations Unies sont restés sans solution. C'est surprenant après les assurances données par plusieurs délégations à la suite de l'adoption à l'unanimité de plusieurs recommandations touchant une réforme administrative et financière de l'Organisation sur la base du rapport du Groupe des Dix-Huit. La résolution adoptée à l'unanimité a été le fruit de négociations intenses. Cela est d'autant plus regrettable que le Secrétaire général a, avant même l'adoption de la résolution, mis en oeuvre une série de mesures afin de confirmer sa volonté de réforme.

M. Asamoah (Ghana)

Comme nous l'avons dit l'année dernière, les problèmes financiers des Nations Unies sont motivés par des considérations politiques et visent à affaiblir la coopération multilatérale simplement parce que certains Etats membres ne sont pas en mesure de manipuler l'Organisation pour servir leurs intérêts idéologiques. Nous voulons lancer un appel à ceux qui, pour une raison ou pour une autre, continuent de ne pas verser leur contribution à l'Organisation, et leur demander de réévaluer leur position. Les Nations Unies, et d'ailleurs l'Unesco et toutes les autres organisations affiliées, ne prétendent pas à la perfection. Mais la réponse, à notre avis, est de chercher à apporter une réforme plutôt que de compromettre l'existence de ces institutions. Nous lançons à nouveau un appel à tous les Etats Membres, et en particulier aux Membres fondateurs et influents des Nations Unies, afin qu'ils honorent leur engagement de respecter les principes de la Charte des Nations Unies.

En terminant, je veux réaffirmer l'attachement de mon gouvernement au système des Nations Unies et à leurs idéaux. Nous, Ghanéens, continuons de voir dans les Nations Unies une expérience unique de coopération humaine. Nous devons garantir son avenir.

La séance est levée à 13 h 15.